

Québec, le 31 octobre 2024

Madame Paméla Garcia Cournoyer
Directrice des politiques, de la veille et de l'amélioration continue
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 11^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Madame la Directrice,

Conformément à l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, je vous transmets, comme demandé dans la lettre de monsieur Sylvain Périgny du 31 juillet 2024, le rapport de l'Université du Québec (siège social) présentant les informations suivantes pour l'année financière 2023-2024 :

- les états financiers (pages 1 à 4 et annexes 1 à 4 du Système d'information financière des universités);
- l'état du traitement du personnel de direction;
- un rapport sur la performance et sur les perspectives de développement.

L'Université du Québec vient en appui aux 10 établissements du réseau dans leur mission d'enseignement, de recherche et création, et de service aux collectivités. Nous espérons que ce rapport, en plus de répondre aux exigences de la Loi, permettra également au lecteur de percevoir l'ampleur et la richesse des interactions qui unissent les établissements du réseau, ainsi que leurs personnels, entre eux, de même que l'engagement du personnel du siège social envers le projet collectif qu'est l'Université du Québec.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



Alexandre Cloutier

p. j.

Rapport de l'Université du Québec 2023-2024

*Loi sur les établissements d'enseignement
de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)*

Table des matières

Introduction	4
États financiers	6
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Système d'information financière universitaire (SIFU)	41
États du traitement.....	53
Rapport de l'auditeur indépendant	53
Formulaire de déclaration	57
Rapport sur la performance	61
Grille des indicateurs.....	61
Mesures prises pour favoriser l'encadrement et la réussite des étudiants.....	80
Mesures phares relatives à l'encadrement et à la réussite des étudiants	80
Autres mesures relatives à l'encadrement et à la réussite des étudiants.....	81
Programmes d'activités de recherche	87
Principales orientations en soutien à la recherche.....	88
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche.....	90
Rapport sur les perspectives de développement	92
Priorités de développement.....	92
Orientations en lien avec les objectifs de la Politique québécoise de financement des universités ..	94
Plan stratégique (2024 - 2028)	99

Introduction

L'Université du Québec : un partenaire de choix

Créée le 18 décembre 1968 à la suite de l'adoption d'une loi de l'Assemblée nationale du Québec, l'Université du Québec a pour mission d'augmenter le niveau de formation de la population québécoise par une accessibilité accrue, d'assurer le développement scientifique du Québec et de contribuer au développement de ses régions.

Cette mission universitaire spécifique a structuré le développement d'un réseau fort de 10 établissements. Cinq décennies plus tard, cette institution unique représente une immense force pour le Québec :

- Près de 100 000 étudiantes et étudiants, soit près d'un sur trois inscrits au Québec, ont choisi un établissement du réseau pour concrétiser leur projet d'études et acquérir les compétences recherchées par les organisations et les entreprises de la société du savoir ;
- Près d'une personne étudiante sur deux qui fréquente le réseau de l'Université du Québec est dite « de première génération », c'est-à-dire dont les parents n'ont pas fréquenté l'université ;
- Soucieux de rejoindre des profils toujours plus diversifiés, dont une forte proportion d'adultes en situation de conciliation études-travail-vie personnelle et de candidates et candidats aux parcours scolaires moins traditionnels, les établissements investissent et consolident l'usage du numérique et de la formation à distance;
- Plus de 850 000 diplômés ont été décernés à travers le Québec;
- Le plus grand nombre de programmes d'études offerts partout sur le vaste territoire du Québec, soit plus de 1 500, dans une diversité de domaines et aux trois cycles d'enseignement ;
- Le plus important corps professoral au Canada (près de 7 500 professeurs et chargés de cours) qui obtient chaque année plus de 315 millions de dollars en subventions en recherche ;
- 5 000 étudiants au doctorat et plus de 200 chaires de recherche;
- Un budget annuel de 2 G\$ et un impact économique annuel de 7 G\$ qui en font un acteur économique de premier plan au Québec.

L'Université du Québec : un rôle spécifique pour soutenir le modèle réseau

Plus qu'un mode de gouvernance, le réseau constitue un modèle organisationnel misant sur la collaboration entre les établissements et, aussi, avec une diversité de milieux et de partenaires. Cette façon unique de mettre en commun les ressources et de générer des synergies permet d'assurer la mission unique confiée par le gouvernement, tout en apportant une valeur ajoutée à cet important service public offert à tous les Québécoises et les Québécois, dans toutes les régions.

Il s'agit d'ailleurs du rôle premier assumé par l'« équipe réseau » au siège social de l'Université du Québec (UQ). Regroupant des spécialistes de différents secteurs, cette équipe assume un leadership singulier pour répondre aux enjeux vécus en enseignement supérieur. Elle porte des initiatives structurantes appuyant les 10 établissements du réseau pour réaliser des dossiers d'intérêt commun et développer des outils de partage

d'expertises et de connaissances tout en respectant leur autonomie et leurs spécificités. Ces capacités uniques font de l'UQ un leader institutionnel et un partenaire de choix du milieu universitaire, y compris pour le ministère de l'Enseignement supérieur.

En décembre 2023, l'Université du Québec a adopté sa planification stratégique 2024-2028. Un tel exercice a été possible grâce à la cohésion établie entre les 10 cheffes et chefs d'établissement et le président de l'UQ. Ensemble, appuyés par la haute direction de l'UQ, ils ont élaboré une vision forte et rassembleuse :

Nous sommes l'Université du Québec. Ensemble, nous formons la plus grande université francophone des Amériques. Accessible et innovant, notre réseau d'universités bâtit la société de demain. Par la formation, la recherche et la création, nous transformons les vies et le monde. Sur tout le territoire du Québec, nous sommes un partenaire privilégié des collectivités et des Premiers Peuples.

À partir de trois grands enjeux, une dizaine de grandes orientations représentant les priorités partagées des 10 établissements ont été adoptées. Une série de grandes actions collectives et d'initiatives structurantes seront mises en œuvre pour y répondre, ceci sous le leadership de l'équipe réseau de l'UQ.

États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

Université du Québec – siège social

États financiers au 30 avril 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Bilan	5
Produits et charges	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 33
Renseignements supplémentaires	34



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du comité exécutif
Université du Québec – siège social

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5P7
T 418 647-3151

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université du Québec – siège social, qui comprennent le bilan au 30 avril 2024 et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université du Québec – siège social au 30 avril 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université du Québec – siège social conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation 2023-2024* du Système d'information financière des universités. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université du Québec – siège social à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université du Québec – siège social ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université du Québec – siège social.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université du Québec – siège social;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université du Québec – siège social à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université du Québec – siège social à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec

Le 4 octobre 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130794

Université du Québec – siège social

Bilan

au 30 avril 2024

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Court terme								
Encaisse	36 645 389	13 682 769			966 961	904 669	37 612 350	14 587 438
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)	200 385 004	134 760 570	2 018 458	970 139	157 541 781	169 634 784	359 945 243	305 365 493
Avances interfonds, sans intérêt	1 936 486	844 506	19 373 274	6 709 266				
Frais payés d'avance	403 338	805 469					403 338	805 469
	239 370 217	150 093 314	21 391 732	7 679 405	158 508 742	170 539 453	397 960 931	320 758 400
Long terme								
Débiteurs et autres sommes à recevoir (note 9)					936 706 776	870 690 190	936 706 776	870 690 190
Immobilisations corporelles (note 10)					71 592 147	73 563 968	71 592 147	73 563 968
Immobilisations incorporelles (note 11)					5 525 065	3 614 367	5 525 065	3 614 367
Placements (note 12)	18 707 855	17 312 271					18 707 855	17 312 271
	258 078 072	167 405 585	21 391 732	7 679 405	1 172 332 730	1 118 407 978	1 430 492 774	1 285 939 196
PASSIF								
Court terme								
Emprunts bancaires (note 13)					156 277 523	142 134 997	156 277 523	142 134 997
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14)	210 920 510	139 938 447	209 945		38 257 282	41 068 334	249 387 737	181 006 781
Produits reportés (note 15)	2 021 840	1 251 409					2 021 840	1 251 409
Apports reportés du fonds avec restrictions (note 16)			21 181 787	7 679 405			21 181 787	7 679 405
Avances interfonds, sans intérêt	19 373 274	6 709 266			1 936 486	844 506		
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an					148 072 495	169 939 923	148 072 495	169 939 923
	232 315 624	147 899 122	21 391 732	7 679 405	344 543 786	353 987 760	576 941 382	502 012 515
Long terme								
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement (note 14)	16 481 887	15 221 280					16 481 887	15 221 280
Dette à long terme (note 17)					759 165 684	697 797 038	759 165 684	697 797 038
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 18)					55 943 656	55 430 891	55 943 656	55 430 891
Passif au titre des prestations définies (note 19)	4 302 000	4 487 000					4 302 000	4 487 000
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)					960 646	1 950 720	960 646	1 950 720
	253 099 511	167 607 402	21 391 732	7 679 405	1 160 613 772	1 109 166 409	1 413 795 255	1 276 899 444
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Non grevés d'affectations	(14 635 768)	(14 105 234)					(14 635 768)	(14 105 234)
Grevés d'affectations d'origine interne (note 7)	19 614 329	13 903 417			80 189	105 189	19 694 518	14 008 606
Investis en immobilisations					11 638 769	9 136 380	11 638 769	9 136 380
	4 978 561	(201 817)			11 718 958	9 241 569	16 697 519	9 039 752
	258 078 072	167 405 585	21 391 732	7 679 405	1 172 332 730	1 118 407 978	1 430 492 774	1 285 939 196

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le comité exécutif,

Président



Vice-président à l'administration

Université du Québec – siège social

Produits et charges

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total				
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023			
	Siège social	Centre de services communs	Programmes réseau	Total	Total						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Produits											
Subventions											
Gouvernement du Québec											
Ministère de l'Enseignement supérieur	13 530 184	3 302 854	3 264 105	20 097 143	17 829 092	7 850 790	5 265 018	38 462 293	31 472 326	66 410 226	54 566 436
Autres			40 000	40 000		1 938 152		2 028 738	2 130 278	4 006 890	2 130 278
Gouvernement du Canada								59 078	194 911	59 078	194 911
Contributions des établissements		3 862 420	6 343 868	10 206 288	8 213 394					10 206 288	8 213 394
Produits nets de placements (note 4)	1 705 547		339 069	2 044 616	1 248 387	877 276		14 783	6 001	2 936 675	1 254 388
Autres	5 101 108	875 928	6 219 089	12 196 125	11 121 252					12 196 125	11 121 252
	<u>20 336 839</u>	<u>8 041 202</u>	<u>16 206 131</u>	<u>44 584 172</u>	<u>38 412 125</u>	<u>10 666 218</u>	<u>5 265 018</u>	<u>40 564 892</u>	<u>33 803 516</u>	<u>95 815 282</u>	<u>77 480 659</u>
Charges											
Enseignement et recherche	1 851 141		2 087 859	3 939 000	3 804 848	8 767 482	4 310 040			12 706 482	8 114 888
Bibliothèques	1 074 337		810 199	1 884 536	1 758 447					1 884 536	1 758 447
Informatique	454 461	5 855 299		6 309 760	6 078 896	1 898 736	954 978			8 208 496	7 033 874
Administration	9 390 638		4 691 137	14 081 775	13 416 955			901 863	649 666	14 983 638	14 066 621
Terrains et bâtiments	6 553 927		2 934 206	9 488 133	8 999 853					9 488 133	8 999 853
Redressement des bases			606 322	606 322	404 476					606 322	404 476
Avantages sociaux futurs	(286 135)		217 135	(69 000)	(327 000)					(69 000)	(327 000)
Frais d'intérêts (note 5)					283			36 636 536	30 062 828	36 636 536	30 063 111
Amortissement des immobilisations								3 947 123	3 641 156	3 947 123	3 641 156
Biens sous le seuil de la capitalisation								1 403 131	1 079 582	1 403 131	1 079 582
Autres								33 192	775 909	33 192	775 909
	<u>19 038 369</u>	<u>5 855 299</u>	<u>11 346 858</u>	<u>36 240 526</u>	<u>34 136 758</u>	<u>10 666 218</u>	<u>5 265 018</u>	<u>42 921 845</u>	<u>36 209 141</u>	<u>89 828 589</u>	<u>75 610 917</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant autres produits (charges)	<u>1 298 470</u>	<u>2 185 903</u>	<u>4 859 273</u>	<u>8 343 646</u>	<u>4 275 367</u>			<u>(2 356 953)</u>	<u>(2 405 625)</u>	<u>5 986 693</u>	<u>1 869 742</u>
Autres produits (charges)											
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)								1 555 074	894 893	1 555 074	894 893
Contribution – emprunt de redressement des bases	(650 000)		650 000								
	<u>(650 000)</u>		<u>650 000</u>					<u>1 555 074</u>	<u>894 893</u>	<u>1 555 074</u>	<u>894 893</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>648 470</u>	<u>2 185 903</u>	<u>5 509 273</u>	<u>8 343 646</u>	<u>4 275 367</u>			<u>(801 879)</u>	<u>(1 510 732)</u>	<u>7 541 767</u>	<u>2 764 635</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec – siège social

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

	Fonds de fonctionnement				Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	Siège social	Centre de services communs	Programmes réseau	Total	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début										
Soldes déjà établis	13 529	2 423 828	(2 639 174)	(201 817)	(1 235 985)			16 465 992	14 589 738	16 264 175
Modification comptable (note 2)								(7 224 423)	(6 146 636)	(7 224 423)
Soldes au début redressés	13 529	2 423 828	(2 639 174)	(201 817)	(1 235 985)			9 241 569	8 443 102	9 039 752
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	648 470	2 185 903	5 509 273	8 343 646	4 275 367			(801 879)	(1 510 732)	7 541 767
Réévaluations et autres éléments afférents aux régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite	116 000			116 000	(932 000)					116 000
Virements interfonds (note 6)	(196 223)	(1 114 748)	(1 968 297)	(3 279 268)	(2 309 199)			3 279 268	2 309 199	
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	581 776	3 494 983	901 802	4 978 561	(201 817)			11 718 958	9 241 569	16 697 519

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec – siège social

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

	2024	2023
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	7 541 767	2 764 635
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés (note 20)	(1 555 074)	(894 893)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(2 310 230)	(2 094 380)
Amortissement des immobilisations	3 947 123	3 641 156
Augmentation du passif au titre des prestations définies	(69 000)	(327 000)
Produits des placements réinvestis	(666 238)	(639 275)
Variation nette de la juste valeur des placements	(929 346)	(602 398)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 8)	28 476 150	(6 440 677)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>34 435 152</u>	<u>(4 592 832)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement d'effets à recevoir	18 409	18 409
Variation nette du financement à recevoir de la dette subventionnée à long terme	(66 034 995)	(38 733 388)
Cession de placements	200 000	
Immobilisations corporelles	(1 142 840)	(1 336 208)
Immobilisations incorporelles	(2 743 160)	(869 277)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(69 702 586)</u>	<u>(40 920 464)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts bancaires	14 142 526	13 966 345
Variation nette des effets à payer aux établissements	1 260 607	973 579
Emprunts à long terme	209 472 268	118 355 116
Remboursement d'emprunts	(169 971 050)	(94 603 931)
Cession d'instruments financiers dérivés (note 20)	565 000	
Apports reportés afférents aux immobilisations	2 822 995	1 414 846
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>58 292 346</u>	<u>40 105 955</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>23 024 912</u>	<u>(5 407 341)</u>
Encaisse au début	14 587 438	19 994 779
Encaisse à la fin	<u>37 612 350</u>	<u>14 587 438</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'UNIVERSITÉ

L'Université du Québec – siège social (ci-après l'« Université ») a été constituée en vertu de la *Loi sur l'Université du Québec*. Elle est un organisme exonéré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'Université a pour objectif d'être au service des établissements de son réseau, notamment en venant en appui aux activités d'enseignement et de recherche, au volet administratif ainsi qu'aux services au personnel.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Apports reportés afférents aux immobilisations

Au cours de l'exercice, l'Université a retraité ses états financiers des périodes antérieures suivant la découverte d'une anomalie en ce qui concerne le traitement de la subvention provenant de la Société québécoise des infrastructures (SQI) comptabilisée en apports reportés afférents aux immobilisations, qui n'était pas amortie au même rythme que les immobilisations correspondantes. Cette modification a entraîné au fonds des immobilisations, pour l'exercice terminé au 30 avril 2023, une diminution de 1 077 787 \$ des autres subventions, une augmentation de l'insuffisance des produits par rapport aux charges du même montant et une diminution des soldes de fonds au 1er mai 2022 de 6 146 636 \$. Au 30 avril 2023, cette modification a également entraîné une augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations de 7 224 423 \$ et une diminution des soldes de fonds investis en immobilisations à la fin de l'exercice du même montant.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'Université sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, conformément aux besoins en matière d'information financière exprimés par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) à la sous-section 1.1 du *Cahier des normes et des directives de présentation 2023-2024* du Système d'information financière des universités.

L'Université, comme tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, répond à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur public et, en conséquence, devrait appliquer les Normes comptables canadiennes pour le secteur public conformément aux recommandations du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Les autres universités québécoises, hors du réseau de l'Université du Québec, répondent plutôt à la définition d'un organisme sans but lucratif du secteur privé et, en conséquence, devraient appliquer les Normes internationales d'information financière ou les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Dans un souci d'uniformité, il a été convenu entre le MES et les universités que toutes les universités québécoises préparent leurs états financiers en appliquant un référentiel comptable unique, soit les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes.

Le fonds avec restrictions présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations et à leur financement.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Université qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à leur juste valeur qui est, dans le cas des actifs ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur ou provenant d'opérations entre apparentées sont comptabilisés à l'état des produits et des charges au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Université provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, soit les placements en fonds communs, qui sont évalués à la juste valeur. Dans le cas des actifs et des passifs financiers de l'Université provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Université détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Université détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des produits et des charges à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée à l'état des produits et des charges au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'exposent certaines dettes. L'Université n'utilise pas la comptabilité de couverture; conséquemment, les instruments financiers dérivés sont constatés au bilan à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les produits et les charges de l'exercice sous la rubrique « Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ».

Principes de consolidation

L'Université détient le contrôle des entités Les Presses de l'Université du Québec, Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) et Fondation Université du Québec. Les comptes de ces dernières n'ont toutefois pas été consolidés dans les présents états financiers. Des informations afférentes aux organismes sans but lucratif contrôlés par l'Université sont présentées à la note 23.

Constatation des produits

Apports

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations qui ne sont pas amortis ou les apports affectés à l'acquisition de telles immobilisations sont présentés comme des augmentations directes des soldes du fonds des immobilisations.

L'Université constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'Université aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits nets de placements

Les produits nets de placements affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits nets de placements non affectés sont comptabilisés dans le fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont gagnés. Les produits nets de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et, plus précisément, de la façon suivante :

- Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent;
- Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur;
- Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'Université a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Autres produits

Les autres sources de produits de l'Université sont composées de produits de location et de produits divers.

Les produits de location sont constatés de façon linéaire sur la durée du bail, et les produits divers sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.

Contributions des établissements

Les montants comptabilisés représentent les contributions au Centre de services communs et aux programmes réseau. Les contributions sont fixées annuellement à même le budget et elles sont prélevées aux établissements à même les subventions distribuées. Certaines de ces contributions sont ajustées en fonction des besoins réels. Les contributions sont constatées au même rythme que les subventions annuelles reçues, puisque le service est fourni en continu au courant de l'exercice.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Université reçoit des apports sous forme d'immobilisations, leur coût correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	Périodes
Immobilisations corporelles	
Améliorations de terrains	10 ans
Immeubles (Henri-Julien, Immeuble Saint-Roch II, Résidences Fleurie)	50 ans
Résidences à Trois-Rivières (a)	Jusqu'en décembre 2027
Résidences à Chicoutimi (a)	Jusqu'en mars 2039
Résidences Sainte-Hélène (a)	Jusqu'en août 2034
Résidences à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or (a)	Jusqu'en août 2040
Améliorations majeures aux bâtiments (b)	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Structure et architecture	40 ans
Matériel et équipement	
Équipement informatique	3 ans
Mobilier, équipement de bureau, équipement de communication et équipement multimédia	5 ans
Réseau de télécommunications	10 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	5 ans

(a) Les résidences à Trois-Rivières, à Chicoutimi, à Rouyn-Noranda et à Val-d'Or ainsi que les Résidences Sainte-Hélène sont détenues en vertu de baux emphytéotiques qui se termineront de 2027 à 2040. À l'échéance de ces baux, les immeubles seront remis aux propriétaires.

(b) Les améliorations majeures afférentes aux bâtiments des résidences décrites au point (a) sont amorties sur la durée restante des baux emphytéotiques.

Les travaux en cours seront amortis lorsque la construction sera terminée et les logiciels en cours de développement lorsqu'ils seront prêts pour leur utilisation prévue.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou incorporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des produits et des charges et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Avantages sociaux futurs

Régime interentreprises à prestations définies

L'Université participe au Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ), un régime interentreprises à prestations définies garantissant le paiement de prestations de retraite au personnel de l'ensemble du réseau de l'Université du Québec. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée à ce régime de retraite puisque l'Université ne dispose pas suffisamment d'informations pour y appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. En conséquence, les cotisations à ce régime sont comptabilisées en charges au moment où elles sont exigibles.

Régimes à prestations définies

L'Université offre à ses employés admissibles un programme supplémentaire de retraite pour les cadres supérieurs de l'Université du Québec, de même qu'un régime d'assurance collective au personnel et aux retraités et un régime de prestations de départ pour retraite anticipée, tous des régimes à prestations définies.

L'Université comptabilise ses obligations en vertu de chaque régime d'avantages sociaux à prestations définies à mesure que les employés fournissent les services nécessaires pour avoir droit aux avantages de retraite. Pour chacun des régimes à prestations définies, l'Université détermine les obligations au titre des prestations définies selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le solde des obligations est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente établie aux fins de la comptabilisation, laquelle est préparée en ayant recours aux hypothèses les plus probables établies par la direction à la date de l'évaluation actuarielle complète et est extrapolée jusqu'à la date de fin d'exercice de l'Université.

Le coût de tous ces régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier, soit l'intérêt net sur le passif au titre des prestations définies.

Les réévaluations et autres éléments, comptabilisés à l'état de l'évolution des soldes de fonds, correspondent aux gains et pertes actuariels, au coût des services passés (qui sont constatés immédiatement à la date des modifications des régimes) et aux gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions. Les réévaluations et autres éléments ne sont pas reclassés dans l'état des produits et des charges au cours d'un exercice ultérieur.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle est comptabilisée par l'Université en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'Université comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celle-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle correspond à la meilleure estimation de la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et sont amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	2024	2023
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Placements évalués à la juste valeur		
Variation nette de la juste valeur	929 346	602 398
Participation au revenu net des fonds communs de placement	711 306	687 236
Placements évalués au coût après amortissement		
Autres produits d'intérêts	1 842 964	1 092 549
Produits nets de placements distribués aux établissements	(1 439 000)	(1 133 796)
	2 044 616	1 248 387

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS (suite)

Fonds avec restrictions

Placements évalués au coût après amortissement	
Autres produits d'intérêts	877 276

Fonds des immobilisations

Placements évalués au coût après amortissement	14 783	6 001
Autres produits d'intérêts	2 936 675	1 254 388

5 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	29 720 351	24 316 510
Intérêts sur les emprunts bancaires	6 916 185	5 746 601
	<u>36 636 536</u>	<u>30 063 111</u>

6 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2024, des ressources non grevées d'affectations de 3 279 268 \$ (2 309 199 \$ en 2023) ont été transférées du fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations, à la suite de l'approbation du comité exécutif, afin d'assurer le financement relatif aux acquisitions d'immobilisations et aux versements des intérêts et du capital sur la dette à long terme.

Ces virements au fonds des immobilisations se détaillent comme suit :

- Une somme de 1 443 672 \$ (381 455 \$ en 2023) pour des acquisitions d'immobilisations non financées par une autre source et prises en charge par le fonds de fonctionnement;
- Une somme de 1 835 596 \$ (1 927 744 \$ en 2023) équivalant au financement des frais d'intérêts et des versements en capital sur la dette à long terme se rapportant à l'acquisition de terrains et de bâtiments par le fonds de fonctionnement.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

7 - AFFECTATIONS GREVANT LES SOLDES DE FONDS

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne sont destinés aux fins suivantes :

Fonds de fonctionnement

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Enseignement et recherche	3 928 936	3 512 461
Bibliothèques	1 451 009	1 445 153
Administration	6 799 840	3 695 087
Terrains et bâtiments	3 863 381	2 674 548
Centre de services communs	3 494 983	2 423 828
Bureau de projets immobiliers	76 180	152 340
	<u>19 614 329</u>	<u>13 903 417</u>

Fonds des immobilisations

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Terrains et bâtiments	<u>80 189</u>	<u>105 189</u>

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne destinés à l'enseignement, à la recherche, aux bibliothèques et à l'administration proviennent de surplus des programmes réseau administrés par l'Université.

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne relatifs aux terrains et aux bâtiments sont composés des surplus d'exploitation des résidences étudiantes détenues en vertu de baux emphytéotiques.

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne relatifs au Centre de services communs sont composés de financement lié à des projets non réalisés.

Les soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne relatifs au Bureau de projets immobiliers sont composés de surplus provenant des activités de celui-ci.

8 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Débiteurs et autres sommes à recevoir	(54 579 750)	(11 950 210)
Frais payés d'avance	402 131	(784 526)
Créditeurs et autres dettes de fonctionnement	68 380 956	4 217 288
Produits reportés	770 431	974 462
Apports reportés du fonds avec restrictions	13 502 382	1 102 309
	<u>28 476 150</u>	<u>(6 440 677)</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR

À court terme

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Débiteurs	819 300	119 309
Débiteurs – établissements du réseau	212 309	484 315
Taxes à recevoir	187 774	14 496
Subventions et autres sommes à recevoir du MES (a)	199 165 621	134 142 450
	<u>200 385 004</u>	<u>134 760 570</u>

(a) Au fonds de fonctionnement, le solde des subventions et des autres sommes à recevoir du MES au 30 avril 2024 comprend notamment :

- i) La subvention conditionnelle pour l'année 2023-2024 de chacun des établissements et du siège social de 96 415 882 \$;
- ii) Des estimations pour le recomptage de l'effectif étudiant pour les années 2021-2022 et 2023-2024 de 22 721 317 \$;
- iii) La subvention Placements Universités, volets 1 et 2, de 8 743 770 \$;
- iv) La subvention pour une provision sur rétroactivité salariale 54 235 941 \$;
- v) La subvention Location de locaux de 2 312 980 \$;
- vi) La subvention Reconfiguration de l'offre de formation de 3 663 519 \$;
- vii) La subvention Terrains et bâtiments de 2 545 728 \$;
- viii) La subvention Accès à la profession étudiante de 2 852 560 \$;
- ix) La subvention Soutien aux études doctorales en psychologie clinique de 2 508 836 \$.

Au 30 avril 2023, ce solde comprenait notamment :

- i) La subvention conditionnelle pour l'année 2022-2023 de chacun des établissements et du siège social de 95 018 200 \$;
- ii) L'ajustement final du recomptage étudiant 2020-2021 ainsi qu'une estimation du recomptage 2022-2023 pour un total de 10 297 500 \$;
- iii) La subvention Placements Universités, volets 1 et 2, de 8 441 500 \$;
- iv) La subvention Sécurité de l'information de 5 444 800 \$;

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

9 - DÉBITEURS ET AUTRES SOMMES À RECEVOIR (suite)

v) La subvention Location de locaux de 4 073 800 \$;

vi) La subvention Reconfiguration de l'offre de formation de 2 812 200 \$;

vii) La subvention Bourses pour les internats en psychologie de 3 325 000 \$.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Débiteurs	62 871	
Subventions à recevoir du MES	1 955 587	970 139
	2 018 458	970 139
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Débiteurs	612 358	1 054 611
Intérêts courus à recevoir du MES	9 339 455	9 495 889
Portion à court terme du financement à recevoir – dette subventionnée	147 571 559	159 065 875
Portion à court terme des effets à recevoir des établissements (b)	18 409	18 409
	157 541 781	169 634 784
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
À long terme		
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Effets à recevoir des établissements (b)	276 140	294 549
Financement à recevoir – dette subventionnée SQI	19 611 866	21 269 931
Financement à recevoir – dette subventionnée MES	916 818 770	849 125 710
	936 706 776	870 690 190

(b) L'effet à recevoir de 294 549 \$ au 30 avril 2024 (312 958 \$ au 30 avril 2023) porte intérêt au taux réel payé par l'Université sur ses emprunts temporaires et est encaissable sur une période maximale de 30 ans par versements annuels, en capital et intérêts.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Travaux en cours	6 048 460		6 048 460
Terrains	1 398 894		1 398 894
Améliorations de terrains	31 663	30 319	1 344
Bâtiments			
Immeubles	78 824 497	29 173 736	49 650 761
Résidences à Trois-Rivières	11 260 470	10 012 484	1 247 986
Résidences à Chicoutimi	6 945 129	4 106 645	2 838 484
Résidences Sainte-Hélène	3 548 919	2 333 758	1 215 161
Résidences à Rouyn-Noranda	6 590 332	3 077 771	3 512 561
Résidences à Val-d'Or	3 212 045	1 499 054	1 712 991
Améliorations majeures aux bâtiments			
Mécanique du bâtiment	1 823 194	598 385	1 224 809
Réaménagement intérieur	2 562 414	419 349	2 143 065
Structure et architecture	75 722	21 846	53 876
Matériel et équipement			
Équipement informatique	756 049	509 687	246 362
Mobilier et équipement de bureau	332 177	161 508	170 669
Équipement de communication et équipement multimédia	163 720	111 849	51 871
Réseau de télécommunications	284 770	209 917	74 853
	123 858 455	52 266 308	71 592 147

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Travaux en cours	5 864 016		5 864 016
Terrains	1 398 894		1 398 894
Améliorations de terrains	31 663	28 544	3 119
Bâtiments			
Immeubles	78 807 062	27 597 595	51 209 467
Résidences à Trois-Rivières	11 260 470	9 584 771	1 675 699
Résidences à Chicoutimi	6 945 129	3 906 365	3 038 764
Résidences Sainte-Hélène	3 548 919	2 207 034	1 341 885
Résidences à Rouyn-Noranda	6 590 332	2 852 528	3 737 804
Résidences à Val-d'Or	3 212 045	1 389 208	1 822 837
Améliorations majeures aux bâtiments			
Mécanique du bâtiment	1 674 877	522 362	1 152 515
Réaménagement intérieur	2 040 679	342 631	1 698 048
Structure et architecture	75 722	19 805	55 917
Matériel et équipement			
Équipement informatique	1 025 337	693 985	331 352
Mobilier et équipement de bureau	286 978	165 903	121 075
Équipement de communication et équipement multimédia	217 267	136 088	81 179
Réseau de télécommunications	371 017	339 620	31 397
	<u>123 350 407</u>	<u>49 786 439</u>	<u>73 563 968</u>

11 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Logiciels en cours de développement	1 341 633		1 341 633
Logiciels	6 019 856	1 836 424	4 183 432
	<u>7 361 489</u>	<u>1 836 424</u>	<u>5 525 065</u>
			2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Logiciels en cours de développement	2 313 562		2 313 562
Logiciels	2 358 089	1 057 284	1 300 805
	<u>4 671 651</u>	<u>1 057 284</u>	<u>3 614 367</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

12 - PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds communs équilibrés	<u>18 707 855</u>	<u>17 312 271</u>

13 - EMPRUNTS BANCAIRES

Au 30 avril 2024, l'Université a des pouvoirs d'emprunts autorisés par le MES de 455 314 000 \$ pour les charges en immobilisations subventionnées en vertu du Plan québécois des infrastructures (PQI), ainsi qu'une somme de 15 561 000 \$ pour les besoins de l'Université relatifs au redressement des bases et des projets autofinancés autorisés par l'Assemblée des gouverneurs.

L'Université dispose de diverses facilités bancaires auprès d'institutions financières et du Fonds de financement. En tout temps, les facilités bancaires utilisées ne peuvent excéder la somme totale autorisée de 455 314 000 \$.

Au 30 avril 2024, l'Université utilise 156 277 523 \$ (142 134 997 \$ au 30 avril 2023) au fonds des immobilisations, par le biais d'une marge de crédit auprès du Fonds de financement portant intérêt au taux de 4,954 % (4,514 % au 30 avril 2023) et renouvelable annuellement.

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

À court terme

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 646 078	3 306 897
Comptes fournisseurs et charges à payer aux établissements	5 101 637	3 969 071
Taxes à payer	843	3 640
Salaires et charges sociales à payer	1 530 336	1 213 724
Vacances et heures supplémentaires courues du personnel	2 292 797	2 123 923
Subventions à payer aux établissements	196 348 819	129 321 192
	<u>210 920 510</u>	<u>139 938 447</u>
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds avec restrictions		
Salaires et charges sociales à payer	<u>209 945</u>	

Université du Québec – siège social
Notes complémentaires
 au 30 avril 2024

14 - CRÉDITEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT (suite)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 293 005	1 592 815
Intérêts courus à payer	9 226 107	9 004 031
Comptes à payer aux établissements	<u>27 738 170</u>	<u>30 471 488</u>
	<u><u>38 257 282</u></u>	<u><u>41 068 334</u></u>

À long terme

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Effets à payer aux établissements, sans intérêt ni modalités de remboursement	<u>16 481 887</u>	<u>15 221 280</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 2 525 \$ (31 638 \$ au 30 avril 2023).

15 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Loyers perçus d'avance	234 033	185 956
Subventions reportées du MES	<u>1 787 807</u>	<u>1 065 453</u>
	<u><u>2 021 840</u></u>	<u><u>1 251 409</u></u>

16 - APPORTS REPORTÉS DU FONDS AVEC RESTRICTIONS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	7 679 405	6 577 096
Sommes encaissées au cours de l'exercice	24 168 600	6 367 327
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	<u>(10 666 218)</u>	<u>(5 265 018)</u>
Solde à la fin	<u><u>21 181 787</u></u>	<u><u>7 679 405</u></u>

Ces apports reportés représentent des ressources inutilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des projets particuliers du fonds avec restrictions.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

17 - DETTE À LONG TERME

	2024 \$	2023 \$
Effets à payer, taux moyen pondéré de 3,43 % (3 % au 30 avril 2023), remboursables par versements annuels à des fonds d'amortissement, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2043 (a)	877 203 579	833 550 136
Emprunts à terme, portant intérêt à des taux variant de 4,051 % à 4,375 %, remboursables par versements de 72 530 \$, capital et intérêts, échéant à différentes dates entre le 1er mars 2031 et le 1er mars 2040	8 764 669	
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur des loyers, taux variable des acceptations bancaires canadiennes de trois mois (5,02 %; 4,78 % au 30 avril 2023), remboursable par versements semestriels, échéant en décembre 2033 (b)	21 269 931	23 312 777
Emprunt à terme, sous forme d'acceptations bancaires, taux de 3,257 %, échu en février 2024		10 874 048
	907 238 179	867 736 961
Tranche échéant à moins de un an	148 072 495	169 939 923
	759 165 684	697 797 038

- (a) Ces emprunts sont garantis, capital et intérêts, par le crédit général de l'Université et par le transport de subventions du MES accordées par décret, payables à même les crédits à être votés annuellement par l'Assemblée nationale du Québec, conformément à la *Loi sur les investissements universitaires*.
- (b) L'Université a procédé, au moyen d'une entente de swaps de taux d'intérêt avec une institution financière, comme le décrit la note 20, à la conversion d'un emprunt à terme de 38 000 000 \$ à l'origine (43 000 000 \$ au 30 avril 2023), portant intérêt au taux variable de trois mois basé sur l'indice de référence pour les acceptations bancaires de moins de un an (CDOR), en emprunt à taux fixe de 5,35 %. Le taux de ce swap renvoie à un taux interbancaire, qui est assujéti à la réforme des taux d'intérêt de référence. Conséquemment, le taux d'intérêt de référence stipulé dans l'entente de swap sera remplacé par un taux de référence alternatif.

Ces emprunts viennent à échéance comme suit :

	\$
2024-2025	148 072 495
2025-2026	103 026 403
2026-2027	120 572 771
2027-2028	52 236 866
2028-2029	47 284 350
2029-2044	436 045 294

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

18 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations comprennent le solde non amorti d'apports reçus sous forme d'immobilisations et d'apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Ces apports reportés se détaillent comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Apports reportés afférents aux immobilisations acquises par le PQI		
Solde au début	24 068 422	23 889 372
Sommes encaissées au cours de l'exercice	2 805 251	1 380 046
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	<u>(1 416 672)</u>	<u>(1 200 996)</u>
Solde à la fin	<u>25 457 001</u>	<u>24 068 422</u>
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Apports reportés afférents aux autres immobilisations		
Solde au début	31 362 469	32 221 053
Sommes encaissées au cours de l'exercice	17 744	34 800
Sommes constatées à titre de produits de l'exercice	<u>(893 558)</u>	<u>(893 384)</u>
Solde à la fin	<u>30 486 655</u>	<u>31 362 469</u>
	<u>55 943 656</u>	<u>55 430 891</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

19 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Régime interentreprises à prestations définies

L'Université participe au RRUQ, un régime de retraite à prestations définies commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. Le nombre de participants pour l'ensemble des établissements est de 10 288 (9 950 participants au 30 avril 2023), dont 165 participants (159 participants au 30 avril 2023) pour l'Université.

La charge de l'exercice relative à la participation de l'Université au RRUQ s'élève à 1 580 440 \$ (1 476 270 \$ en 2023).

Puisqu'il s'agit d'un régime interentreprises pour lequel le montant d'obligation attribuable à chaque entité avec droit de participation ne peut être quantifié, il est impossible d'estimer les cotisations éventuellement nécessaires à la capitalisation de la quote-part de l'Université des prestations acquises mais non capitalisées aux termes du régime à prestations définies. Par conséquent, l'Université n'est pas en mesure de comptabiliser ce régime comme un régime à prestations définies, et le comptabilise plutôt comme un régime à cotisations définies.

Les informations concernant le régime présentées dans les états financiers audités joints au rapport annuel le plus récent du RRUQ font état d'un surplus de 325 637 000 \$ au 31 décembre 2023. Le rapport annuel publié par le Comité de retraite peut être consulté au www.rruq.ca.

Régimes d'avantages sociaux à prestations définies

L'évaluation actuarielle la plus récente du Programme surcomplémentaire de retraite (PSR) pour les cadres supérieurs de l'Université a été effectuée en date du 31 décembre 2022 avec extrapolation au 30 avril 2024. L'évaluation actuarielle la plus récente pour les régimes d'assurance collective et de prestations de départ a été effectuée en date du 31 mars 2023 avec extrapolation au 30 avril 2024.

Situation de capitalisation des régimes de retraite

	Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(2 263 000)	(2 383 000)	(691 000)	(712 000)	(1 348 000)	(1 392 000)	(4 302 000)	(4 487 000)

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

19 - RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)

Coûts des avantages sociaux futurs constatés au cours de l'exercice

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Régime de retraite – PSR	187 000	183 000
Régime d'assurance collective	77 000	71 000
Régime de prestations de départ	211 000	189 000

Principales hypothèses

Les principales hypothèses utilisées sont les suivantes :

	Régime de retraite – PSR		Régime d'assurance collective		Régime de prestations de départ	
	<u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	%	%	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations définies						
Taux d'actualisation	5,13	4,79	5,13	4,79	5,13	4,79
Taux de croissance de la rémunération	6,00	2,75	6,00	2,75	6,00	2,75
	pour 2023;		pour 2023;		pour 2023;	
	2,75		2,75		2,75	
	par la suite		par la suite		par la suite	
Coût des prestations						
Taux d'actualisation	4,79	4,81	4,79	4,81	4,79	4,81
Taux de croissance de la rémunération	2,75	2,50	2,75	2,50	2,75	2,50

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé sont fondés sur les éléments suivants :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Taux tendanciel initial du coût des médicaments	5,16 %	5,23 %
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	4,00 %	4,00 %
Année où le taux devrait se stabiliser	2039	2039

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

20 - SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT

L'Université a contracté les swaps de taux d'intérêt suivants, afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de la dette à long terme à taux variable dans le fonds des immobilisations. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt a été déterminée par la banque de l'Université.

Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe %	2024		2023	
		Valeur nominale \$	Juste valeur \$	Juste valeur \$	Variation \$
Décembre 2033	5,35	21 269 931	(960 646)	(2 210 193)	1 249 547
Février 2024 (a)	3,26			127 821	(127 821)
Août 2040 (a)	2,98			131 652	(131 652)
		<u>21 269 931</u>	<u>(960 646)</u>	<u>(1 950 720)</u>	<u>990 074</u>

(a) Ces swaps ont été cédés au cours de l'exercice en échange d'une compensation de l'institution financière de 565 000 \$.

21 - ENGAGEMENTS

a) Les engagements non inscrits aux livres pour les commandes inachevées d'achat de biens et de services se répartissent comme suit :

	2024 \$	2023 \$
Fonds de fonctionnement	586 266	259 647
Fonds des immobilisations	1 834 940	801 895
Fonds avec restrictions	285 542	157 109
	<u>2 706 748</u>	<u>1 218 651</u>

b) Bâtiment – immeuble Henri-Julien

L'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en avril 2026 avec une option de renouvellement, à verser 1 759 548 \$ au cours des deux prochains exercices pour la gestion du bâtiment. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 1 039 685 \$ en 2025 et à 719 863 \$ en 2026.

c) Bâtiment – immeuble Saint-Roch II

L'Université s'est engagée, conjointement avec l'École nationale d'administration publique et Télé-université, d'après des contrats échéant en avril 2026 avec une option de renouvellement, à verser 2 043 082 \$ au cours des deux prochains exercices pour la gestion du bâtiment. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 1 231 604 \$ en 2025 et à 811 478 \$ en 2026.

d) Renouvellement de licences informatiques

L'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en septembre 2026, à verser 84 530 \$ pour le renouvellement de licences informatiques. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 41 640 \$ en 2025 et à 42 890 \$ en 2026.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

21 - ENGAGEMENTS (suite)

e) Actuaires-conseils

L'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en décembre 2026 avec une option de renouvellement, à verser 107 594 \$ pour divers services actuariels. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 74 044 \$ en 2025 et à 33 550 \$ en 2026.

f) Firme informatique

L'Université s'est engagée, d'après des contrats échéant jusqu'en avril 2025, à verser 1 747 330 \$ pour de la sous-traitance informatique.

g) Entente de publication

L'Université s'est engagée, d'après un contrat échéant jusqu'en décembre 2025, à verser 134 400 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent annuellement à 67 200 \$ en 2025 et en 2026.

22 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles de l'Université concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments. Les autres obligations liées à la mise hors service sont notamment relatives au démantèlement de réservoirs contenant des produits pétroliers et d'équipements contenant des halocarbures et à la remise en état de locaux loués à l'échéance du bail.

Aucun passif n'est comptabilisé à l'égard de ces obligations puisque l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant de ces obligations.

23 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Université détient le contrôle de Les Presses de l'Université du Québec, de la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) et de la Fondation Université du Québec. Les états financiers de ces organismes sans but lucratif ne sont pas consolidés et sont disponibles sur demande.

Les Presses de l'Université du Québec

L'Université contrôle Les Presses de l'Université du Québec puisque les membres de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec et les membres spéciaux recommandés par ceux-ci nomment les membres du conseil d'administration de l'organisme. Les Presses de l'Université du Québec est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La mission de l'organisme est de mettre en œuvre des projets d'édition favorisant une meilleure diffusion des connaissances, et ce, principalement auprès de la communauté universitaire et des professionnels, afin de participer activement au rayonnement du réseau de l'Université du Québec.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

23 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2024 et 2023 sont les suivants :

	2024	2023
	\$	\$
Situation financière		
Actif	3 883 679	3 789 588
Passif	705 496	745 492
Actif net investi en immobilisations	15 184	35 058
Actif net non affecté	3 162 999	3 009 038
	3 883 679	3 789 588
Résultats		
Produits	2 730 133	2 631 069
Charges	2 596 046	2 912 489
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	134 087	(281 420)
Actif net au début	3 044 096	3 325 516
Actif net à la fin	3 178 183	3 044 096
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	63 276	(362 514)
Activités d'investissement	(216 895)	(888 968)

Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ)

L'Université contrôle la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) étant donné qu'elle a le pouvoir d'en nommer tous les membres du conseil d'administration. La Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ) est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'organisme exerce le rôle de mandataire de l'Université du Québec relativement à la gestion des résidences pour étudiants à l'Université du Québec à Trois-Rivières, à l'Université du Québec à Chicoutimi et à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ainsi que des Résidences Sainte-Hélène et Fleurie (UQSS).

Les états financiers condensés de cet organisme aux 30 avril 2024 et 2023 sont les suivants :

	2024	2023
	\$	\$
Situation financière		
Actif	335 262	240 439
Passif	312 716	224 474
Actif net non affecté	22 546	15 965
	335 262	240 439

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

23 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

	2024	2023
	\$	\$
Résultats		
Honoraires de gestion – Université du Québec – siège social	1 392 918	1 323 891
Autres produits	6 673	2 321
	<u>1 399 591</u>	<u>1 326 212</u>
Charges	1 393 010	1 323 981
Excédent des produits sur les charges	6 581	2 231
Actif net au début	15 965	13 734
Actif net à la fin	<u>22 546</u>	<u>15 965</u>
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	178 386	49 240

Fondation Université du Québec

L'Université contrôle la Fondation Université du Québec, étant donné qu'elle a le pouvoir d'en nommer tous les membres du conseil d'administration. La Fondation Université du Québec est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, dont l'objectif est l'octroi de bourses et le financement de projets de recherche ou de développement pour les établissements concernés.

Les états financiers condensés de cet organisme établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public aux 30 avril 2024 et 2023 sont les suivants :

	2024	2023
	\$	\$
Situation financière		
Actif	<u>8 434 056</u>	<u>8 288 553</u>
Passif	91 348	73 334
Soldes de fonds	8 424 821	8 468 262
Pertes de réévaluation cumulées	(82 113)	(253 043)
	<u>8 434 056</u>	<u>8 288 553</u>
Résultats		
Produits	353 482	530 057
Apports sous forme de services – Université du Québec – siège social	41 157	37 418
	<u>394 639</u>	<u>567 475</u>
Charges	438 080	404 530
Excédent des produits sur les charges	(43 441)	162 945
Soldes de fonds au début	8 468 262	8 305 317
Soldes de fonds à la fin	<u>8 424 821</u>	<u>8 468 262</u>

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

23 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(166 182)	(230 786)
Activités d'investissement	150 000	150 000
Gains (pertes) de réévaluation		
Pertes de réévaluation cumulées au début	(253 043)	(440 942)
Gains nets (pertes nettes) de réévaluation de l'exercice	170 930	187 899
Pertes de réévaluation cumulées à la fin	(82 113)	(253 043)

Par ailleurs, au cours de l'exercice, l'Université a conclu les opérations suivantes avec les établissements du réseau de l'Université du Québec :

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	Produits	Charges
	\$	\$	\$	\$
Établissements du réseau de l'Université du Québec				
Université du Québec à Montréal	2 478 703	754 290	2 077 436	605 133
Université du Québec à Trois-Rivières	1 357 294	883 437	1 112 815	852 416
Université du Québec à Chicoutimi	897 098	738 654	735 422	341 167
Université du Québec à Rimouski	829 394	912 638	668 772	
Université du Québec en Outaouais	850 108	958 578	674 020	424 315
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	724 031	585 218	576 488	340 063
École nationale d'administration publique	535 124	603 728	416 398	499 288
Institut national de la recherche scientifique	566 660	1 673 727	493 801	1 619 387
École de technologie supérieure	1 173 474		974 133	
Télé-université	641 011	1 507 926	520 122	2 148 392

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exception des instruments financiers qui en découlent.

De plus, l'Université est apparentée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et toutes les entreprises contrôlés, directement ou indirectement, par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'Université n'a conclu aucune opération commerciale avec ses apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

Université du Québec – siège social

Notes complémentaires

au 30 avril 2024

24 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

La valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, déduction faite des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs et autres sommes à recevoir. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients.

Les placements en fonds communs exposent indirectement l'Université au risque crédit.

Risque de taux d'intérêt

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les emprunts bancaires, les effets à payer et les emprunts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Un emprunt à long terme porte intérêt à taux variable et expose donc l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les placements en fonds communs exposent indirectement l'Université au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'Université est exposée au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs, étant donné que des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montants autorisés suffisants. L'Université établit des prévisions budgétaires et des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Université du Québec – siège social

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

(non audité)

PRODUITS ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS DES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

							2024	2023
	Trois-Rivières	Chicoutimi	Sainte-Hélène	Fleurie	Val-d'Or	Rouyn-Noranda	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits de location	2 218 319	1 136 456	522 967	807 218	296 255	665 693	5 646 908	5 334 479
Charges								
Assurances	44 330	23 474	9 757	13 889	5 066	10 383	106 899	95 884
Autoassurance								
Chauffage et énergie	57 400	80 772	55 990	76 608	26 513	54 470	351 753	422 056
Déplacements et représentation	1 234	2 151	1 019	1 197	9 731	2 825	18 157	39 780
Entretien et réparation	297 685	149 165	42 446	95 386	6 218	27 576	618 476	597 525
Fournitures et messageries	52 636	9 526	5 730	17 196	992	2 518	88 598	72 044
Honoraires de gestion	599 140	386 368	133 275	144 636	98 066	180 604	1 542 089	1 456 298
Autres honoraires	20 857	10 808	8 436	37 538	481	1 076	79 196	51 868
Sécurité	7 905	33 309	9 253	5 977	3 799	7 238	67 481	43 138
Télécommunications	210	38 373	846	818	3 493	1 266	45 006	55 995
Redevances			90 323				90 323	90 474
Autres frais	4 032	5 738	6 390	8 145	4 857	4 765	33 927	25 370
	1 085 429	739 684	363 465	401 390	159 216	292 721	3 041 905	2 950 432
Excédent des produits sur les charges avant autres produits	1 132 890	396 772	159 502	405 828	137 039	372 972	2 605 003	2 384 047
Autres produits								
Subventions				26 449	46 800	125 000	198 249	194 489
Buanderie	15 971	18 388	4 960	6 515	4 106	8 030	57 970	53 543
Intérêts	57 172	19 139	12 353	8 740	11 081	28 911	137 396	81 753
Divers	11 592	21 519	8 897	626	3 603	4 575	50 812	47 090
	84 735	59 046	26 210	42 330	65 590	166 516	444 427	376 875
Excédent des produits sur les charges	1 217 625	455 818	185 712	448 158	202 629	539 488	3 049 430	2 760 922
Soldes de fonds affectés au début	1 112 685	372 484	240 422	170 641	215 658	562 658	2 674 548	1 841 369
Contribution au fonds des immobilisations	(570 559)	(308 156)	(172 367)	(325 127)	(156 912)	(327 476)	(1 860 597)	(1 927 743)
Soldes de fonds affectés à la fin	1 759 751	520 146	253 767	293 672	261 375	774 670	3 863 381	2 674 548

Systeme d'information financière universitaire (SIFU)

Université du Québec (Siège social)

Systeme d'information financière des universités 2023-2024



29 octobre 2024

Responsable des ressources financières

Date

Enseignement
supérieur
Québec 

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11: REDRESSEMENTS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20
ANNEXE 21: SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE	21
ANNEXE 22A: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU CANADA	22A
ANNEXE 22B: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	22B
ANNEXE 22C: CONTINUITÉ DES APPORTS ET DES PRODUITS REPORTÉS- AUTRES SOURCES	22C
ANNEXE 23 : PRODUITS DES ENTITÉS SUBVENTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA PAR FONDS	23
ANNEXE 24 : CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- MES	24

Université du Québec (Siège social)
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
 au 30 avril 2024
 en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
ACTIF										
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	36 645 389	-	966 961	-	-		37 612 349	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	199 165 621	---	---	---	---		199 165 621	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	-	---	---	---	---		-	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	1 219 383	2 018 458	157 523 372	-	-		160 761 213	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	18 409	-	-		18 409	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	1 936 486	19 373 274	-	-	-	(21 309 760)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	403 338	-	-	-	-		403 338	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-		-	11
Total de l'actif court terme			239 370 217	21 391 732	158 508 742	-	-	(21 309 760)	397 960 931	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	936 430 636	-	-		936 430 636	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	18 707 855	-	-	-	-		18 707 855	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	276 140	-	-		276 140	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	77 117 212	---	---		77 117 212	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		258 078 072	21 391 732	1 172 332 730	-	-	(21 309 760)	1 430 492 774	21

Université du Québec (Siège social)
 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE
 au 30 avril 2024
 en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF									
Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	156 277 523	-	-	156 277 523	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	-	-	-	-	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	3 820 608	-	---	-	-	3 820 608	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	207 099 902	209 945	38 257 282	-	-	245 567 129	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	234 033	-	---	---	-	234 033	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	1 787 807	21 181 787	-	-	-	22 969 594	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	148 072 495	-	-	148 072 495	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	19 373 274	-	1 936 486	-	(21 309 760)	-	32
Total du passif à court terme			232 315 624	21 391 732	344 543 786	-	(21 309 760)	576 941 382	
Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	4 302 000	-	-	-	-	4 302 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	759 165 684	-	-	759 165 684	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	-	-	55 943 656	---	---	55 943 656	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	960 646	-	-	960 646	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	16 481 887	-	-	-	-	16 481 887	38
39	TOTAL DU PASSIF		253 099 511	21 391 732	1 160 613 772	-	(21 309 760)	1 413 795 255	39
SOLDES DE FONDS¹									
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	19 614 329	-	80 189	-	-	19 694 518	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(14 635 768)	---	---	---	-	(14 635 768)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	11 638 769	---	---	11 638 769	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		4 978 561	-	11 718 958	-	-	16 697 519	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		258 078 072	21 391 732	1 172 332 730	-	(21 309 760)	1 430 492 774	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	-	---	---	---	-	-	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	-	---	---	---	-	-	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	-	---	---	---	-	-	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	-	---	---	---	-	-	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	-	---	---	---	-	-	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	-	---	---	---	-	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	-	---	---	---	-	-	7
8	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	12 237	---	---	---	-	12 237	8
9	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	-	-	---	-	-	-	9
10	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		12 237	-	-	-	-	12 237	10
11	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	20 170 125	7 764 403	37 012 237	---	---	64 946 765	11
12	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	10 173 306	1 996 261	2 043 521	-	-	14 213 088	12
13	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	-	-	59 078	-	-	59 078	13
14	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	171 800	-	-	-	-	171 800	14
15	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---	-	15
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
16	Ministère (530)	s/o	---	---	1 416 673	---	---	1 416 673	16
17	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	-	---	---	-	17
18	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	-	---	---	-	18
19	Autres (533)	s/o	---	---	33 384	---	---	33 384	19
20	TOTAL DES SUBVENTIONS		30 515 231	9 760 664	40 564 892	-	-	80 840 788	20
21	Intérêts et dividendes (435)	s/o	2 044 616	877 276	-	-	-	2 921 892	21
22	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-	-	23
24	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	-	-	-	-	-	24
25	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	-	10 813	-	-	-	10 813	25
26	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	26
27	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	-	---	---	-	27
28	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465.471, 865, 866)	s/o	-	-	---	---	---	-	28
29	Ventes externes (460)	s/o	11 598 444	17 465	-	---	-	11 615 909	29
30	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	342 795	-	-	-	-	342 795	30
31	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		13 985 855	905 554	-	-	-	14 891 409	31
32	TOTAL DES PRODUITS		44 513 323	10 666 218	40 564 892	-	-	95 744 434	32

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	4 584 381	830 926	---	---	---	5 415 306	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---	-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	-	-	---	---	---	-	4
5	Chargés de cours	s/o	-	-	---	---	---	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	---	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	-	-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	7 822 962	1 703 961	---	---	-	9 526 922	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	1 270 790	116 787	---	---	-	1 387 577	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	975 458	168 134	---	---	---	1 143 592	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	-	-	---	---	---	-	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	3 182 047	661 616	---	---	-	3 843 663	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	168 874	209 945	---	---	-	378 819	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		18 004 512	3 691 368	-	-	-	21 695 880	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(69 000)	---	---	---	---	(69 000)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	-	-	---	---	-	-	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	-	---	---	-	-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	63 344	23 390	---	---	-	86 734	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	556 042	125 132	---	---	-	681 174	19
20	Bourses (735)	s/o	-	-	---	---	-	-	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	7 066 836	3 865 001	-	-	-	10 931 838	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	200 532	10 093	---	---	-	210 625	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	-	-	---	---	-	-	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	5 497 480	2 868 885	-	---	-	8 366 365	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	162 113	3 577	---	---	-	165 690	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	2 290 456	4 828	832	---	-	2 296 116	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	189 568	23 057	---	---	-	212 625	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	24 414	4 050	---	---	-	28 464	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	1 065 713	17 507	1 402 299	---	-	2 485 519	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	440 845	19 207	-	---	---	460 052	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	662 976	581	37 538 399	-	-	38 201 957	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	33
34	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	---	---	---	---	34
35	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	3 947 123	---	---	3 947 123	35
36	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	13 844	9 542	33 192	-	-	56 578	36
37	TOTAL DES AUTRES CHARGES		18 165 166	6 974 850	42 921 845	-	-	68 061 861	37
38	Ventes internes (878) ²	s/o	(251 267)	-	---	---	-	(251 267)	38
39	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	s/o	251 267	-	-	-	-	251 267	39
40	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	(1 555 074)	-	-	(1 555 074)	40
41	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		18 165 166	6 974 850	41 366 771	-	-	66 506 787	41
42	TOTAL DES CHARGES		36 169 677	10 666 218	41 366 771	-	-	88 202 667	42
43	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		8 343 646	-	(801 879)	-	-	7 541 767	43

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 39 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 40.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(201 818)	-	16 465 993	-	-	-	16 264 175	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	(7 224 423)	-	-	-	(7 224 423)	2
3	Solde de fonds redressé	(201 818)	-	9 241 569	-	-	-	9 039 751	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	44 513 323	10 666 218	40 564 892	-	-	95 744 434	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	36 169 677	10 666 218	41 366 771	-	-	88 202 667	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		8 343 646	-	(801 879)	-	-	7 541 767	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	116 000	---	---	---	---	116 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-	-	-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	-	-	-	-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	3 279 268	-	-	3 279 268	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	3 279 268	-	-	-	-	3 279 268	11
12	Sous-total		5 180 378	-	2 477 389	-	-	7 657 767	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		4 978 560	-	11 718 958	-	-	16 697 518	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	19 614 329		80 189			19 694 518	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---			-	15
16	Non grevé d'affectation (FF)	s/o	(14 635 768)	---	---	---	---	(14 635 768)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---			-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---			-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	11 638 769	---	---	11 638 769	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		4 978 561	-	11 718 958	-	-	16 697 519	20

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec (Siège social)
 Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
 de l'exercice terminé le 30 avril 2024
 en \$

Annexe 1

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglemés) (401)	-	---	-	---	-	---	---	-	-	1
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglemés (402)	---	---	-	---	---	---	---	-	-	2
3 Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglemés (403)	---	---	-	---	---	---	---	-	-	3
4 Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du fo	---	---	-	---	---	---	---	-	-	4
5 Droits de scolarité des étudiants dérèglemés (406)	-	---	-	---	-	---	---	-	-	5
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	-	---	-	---	-	---	---	-	-	6
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	---	-	---	---	-	-	7
8 Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	-	-	12 237	-	-	-	-	-	12 237	8
9 Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9
10 Total des produits provenant des étudiants	-	-	12 237	-	-	-	-	-	12 237	10
11 Subventions du Ministère (515)	190 000	3 363 534	16 616 591	---	-	-	---	-	20 170 125	11
12 Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	1 084 261	4 698 275	4 165 870	-	-	-	224 900	-	10 173 306	12
13 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13
14 Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	-	-	-	-	-	-	171 800	-	171 800	14
15 Total des subventions	1 274 261	8 061 809	20 782 461	-	-	-	396 700	-	30 515 231	15
16 Intérêts et dividendes (435)	---	---	1 907 220	---	-	-	137 396	-	2 044 616	16
17 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	-	17
18 Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	---	-	-	-	-	-	18
19 Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19
20 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20
21 Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	-	21
22 Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	-	-	-	---	-	-	-	-	-	22
23 Ventes externes (460)	234 875	934 750	827 060	161 655	-	-	9 440 104	-	11 598 444	23
24 Autres produits (466, 470)	-	34 167	220 804	14 968	-	-	72 856	-	342 795	24
25 Total des produits autres	234 875	968 917	2 955 084	176 622	-	-	9 650 357	-	13 985 855	25
26 TOTAL DES PRODUITS	1 509 136	9 030 726	23 749 783	176 622	-	-	10 047 057	-	44 513 323	26

Université du Québec (Siège social)
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2024
en \$

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Masse salariale									1	
2	Direction	487 264	498 977	3 384 733	87 582	-	-	125 826	4 584 381	2	
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3	
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	-	-	-	4	
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-	-	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	1 569 421	2 959 410	3 114 764	-	-	-	179 367	7 822 962	8	
9	Personnel de soutien technique	123 556	296 118	788 523	-	-	-	62 593	1 270 790	9	
10	Personnel de soutien de bureau	135 134	242 676	562 642	35 006	-	-	-	975 458	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	535 748	901 384	1 625 051	26 748	-	-	93 118	3 182 047	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	242 572	(114 885)	49 162	-	-	-	(7 976)	168 874	13	
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	3 093 695	4 783 679	9 524 875	149 336	-	-	452 927	-	18 004 512	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	(69 000)	(69 000)	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	-	11 969	51 375	-	-	-	-	63 344	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	143 150	20 807	357 280	-	-	-	34 805	556 042	19	
20	Bourses (735)	-	-	-	-	-	-	-	-	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	1 252 671	(203 078)	2 797 984	-	-	-	3 219 260	7 066 836	21	
22	Fournitures et matériel (745)	2 440	2 692	33 200	22 263	-	-	139 937	200 532	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	242 421	1 093 266	828 116	535 250	-	-	2 798 428	5 497 480	24	
25	Volumes et périodiques (750)	536	58 822	102 755	-	-	-	-	162 113	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	-	132 888	-	395 788	-	-	1 761 781	2 290 456	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	2 805	-	1 706	-	-	-	69 633	189 568	27	
28	Location-exploitation (830)	-	6 849	-	246	-	-	17 319	24 414	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	243	821 672	233 648	93 557	-	-	(83 407)	1 065 713	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	1 891	433 445	1 896	1 496	-	-	2 117	440 845	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	2 940	-	637 116	-	-	-	22 920	662 976	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	-	(10)	8 057	-	-	-	5 797	13 844	34	
35	Total des charges autres	1 649 098	2 379 322	5 053 131	1 164 024	-	-	7 988 591	(69 000)	18 165 166	35
36	Ventes internes (878)	70 849	-	(70 849)	(251 267)	-	-	-	(251 267)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	-	-	36 925	-	-	214 342	251 267	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38	
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	1 719 947	2 379 322	4 982 282	949 682	-	-	8 202 933	(69 000)	18 165 166	39
40	TOTAL DES CHARGES	4 813 643	7 163 000	14 507 156	1 099 018	-	-	8 655 860	(69 000)	36 169 677	40

Université du Québec (Siège social)
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2024
 en \$

Annexe 3

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
2	Total des produits provenant des étudiants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Subvention du Ministère (515)	5 448 290	1 710 000	606 113	-	-	-	-	7 764 403	3	
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	1 996 261	-	-	-	-	-	-	1 996 261	4	
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	-	-	-	-	-	-	5	
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	-	-	-	-	-	-	-	-	6	
7	Total des subventions	7 444 551	1 710 000	606 113	-	-	-	-	9 760 664	7	
8	Intérêts et de dividendes (435)	877 276	-	-	-	-	-	-	877 276	8	
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	9	
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	-	10	
11	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	-	11	
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	10 813	-	-	-	-	-	-	10 813	12	
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	13	
14	Transfert de coûts indirects (865, 866)	-	-	-	-	-	-	-	-	14	
15	Ventes externes (460)	17 465	-	-	-	-	-	-	17 465	15	
16	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	-	16	
17	Total des produits autres	905 554	-	-	-	-	-	-	905 554	17	
18	TOTAL DES PRODUITS	8 350 105	1 710 000	606 113	-	-	-	-	10 666 218	18	

Université du Québec (Siège social)
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2024
en \$

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	Masse salariale									1
2	Direction	723 468	52 554	54 904	-	-	-	-	830 926	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	-	-	-	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	1 336 277	88 886	278 798	-	-	-	-	1 703 961	8
9	Personnel de soutien technique	116 787	-	-	-	-	-	-	116 787	9
10	Personnel de soutien de bureau	119 861	82	48 191	-	-	-	-	168 134	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	536 306	35 300	90 010	-	-	-	-	661 616	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	176 320	11 170	22 455	-	-	-	-	209 945	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	3 009 019	187 991	494 358	-	-	-	-	3 691 368	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	13 838	5 209	4 343	-	-	-	-	23 390	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	91 719	15 443	17 970	-	-	-	-	125 132	18
19	Bourses (735)	-	-	-	-	-	-	-	-	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 773 647	293 975	797 379	-	-	-	-	3 865 001	20
21	Fournitures et matériel (745)	9 984	-	109	-	-	-	-	10 093	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	1 445 603	1 378 282	45 000	-	-	-	-	2 868 885	23
24	Volumes et périodiques (750)	2 734	-	843	-	-	-	-	3 577	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	4 828	-	-	-	-	-	-	4 828	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	23 057	-	-	-	-	-	-	23 057	26
27	Location exploitation (830)	4 050	-	-	-	-	-	-	4 050	27
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	6 471	11 036	-	-	-	-	-	17 507	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	15 519	3 687	-	-	-	-	-	19 207	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	581	-	-	-	-	-	-	581	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Autres charges (860, 870)	9 542	-	-	-	-	-	-	9 542	33
34	Total des charges autres	4 401 574	1 707 631	865 645	-	-	-	-	6 974 850	34
35	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	-	-	-	-	-	-	-	-	36
37	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	4 401 574	1 707 631	865 645	-	-	-	-	6 974 850	38
39	TOTAL DES CHARGES	7 410 593	1 895 623	1 360 003	-	-	-	-	10 666 218	39

État du traitement

Rapport de l'auditeur indépendant

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7
T 418 647-3151

Aux membres du comité exécutif de
Université du Québec – siège social

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement (ci-après l'« état du traitement ») de l'Université du Québec – siège social (ci-après l'« université ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2024.

À notre avis, l'état du traitement ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état du traitement au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le référentiel comptable appliqué est détaillé dans la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*. L'état du traitement a été préparé afin de permettre à l'université de répondre aux exigences des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1). En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du

conseil d'administration de l'université et au ministère de l'Enseignement supérieur et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état du traitement

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du document intitulé *État du traitement – Rémunération des membres du personnel de direction supérieure des universités – Guide de déclaration – Année scolaire 2023-2024*, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'université.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état du traitement

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état du traitement prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'université;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Québec

Le 7 novembre 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130794

Formulaire de déclaration

FORMULAIRE DE DÉCLARATION

État du traitement 2023-2024 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : Université du Québec – siège social

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		
Personnel de direction des services	26,42	Le plus élevé	187 135	17 484
		Moyenne	132 646	4 569
		Le moins élevé	106 261	352
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	
Personnel de direction des services	26,42	Le plus élevé	17 403
		Moyenne	5 988
		Le moins élevé	0
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé	
		Moyenne	
		Le moins élevé	

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

Rapport sur la performance

Grille des indicateurs

Nom de l'établissement :		Siège social de l'Université du Québec					Date :	2024-06-20
							Page 1 de 6	
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS								
		Année universitaire (Effectif intra au trimestre d'automne)						
		Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	provenance
Étudiant								
1	Effectif étudiant total	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	MES
2	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	MES
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	MES
4	Effectif étudiant au 2e cycle professionnel*	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	MES
5	Effectif étudiant au 2e cycle recherche	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	MES
6	Effectif étudiant au 3e cycle	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	MES
7	Effectif étudiant internationaux	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	MES
8	Effectif étudiant internationaux	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	MES
9	Étudiants d'universités québécoises à l'étranger	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	MES
10	Stagiaires postdoctoraux	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	MES
11	Résidents en médecine	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	MES
Enseignants-chercheurs								
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	U
13	Hommes	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	U
14	Femmes	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	U
15	Nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
16	Hommes	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
17	Femmes	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
18	Nombre de chargés de cours de l'année universitaire	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
19	Hommes	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
20	Femmes	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
21	Nombre moyen de cours par professeur	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	U
22	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	U
23	Ratio étudiants au 1er cycle / professeur	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	U
24	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	U
25	Cours donnés par les professeurs	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	U

26	Cours donnés par les chargés de cours	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	U
27	Cours donnés par d'autres catégories d'enseignants	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	U
Remarques								
* : Regroupe tous les étudiants, de deuxième cycle, qui ne sont pas inscrits à la maîtrise recherche.								
Le nombre de professeurs à temps plein au 1er octobre de l'année universitaire et le nombre de chargés de cours de l'année universitaire incluent les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »								
Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, au 1er octobre de l'année universitaire)								
		Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	provenance
	Professeurs à temps plein selon le regroupement disciplinaire							
28	Hommes	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
29	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
30	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
31	Sciences appliquées	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
32	Arts	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
33	Lettres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
34	Sciences humaines	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
35	Éducation	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
36	Droit	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
37	Administration	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
38	Autres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
39	Femmes	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
40	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
41	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
42	Sciences appliquées	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
43	Arts	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
44	Lettres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
45	Sciences humaines	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
46	Éducation	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
47	Droit	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
48	Administration	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
49	Autres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI

50	Total	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
51	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
52	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
53	Sciences appliquées	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
54	Arts	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
55	Lettres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
56	Sciences humaines	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
57	Éducation	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
58	Droit	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
59	Administration	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
60	Autres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
	Remarques							
	La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »							
		Année universitaire (Effectif par regroupement disciplinaire et sexe, durant l'année universitaire)						
		Unité	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	provenance
	Chargés de cours selon le secteur disciplinaire							
61	Hommes	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
62	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
63	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
64	Sciences appliquées	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
65	Arts	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
66	Lettres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
67	Sciences humaines	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
68	Éducation	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
69	Droit	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
70	Administration	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
71	Autres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
72	Femmes	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
73	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
74	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
75	Sciences appliquées	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
76	Arts	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI

77	Lettres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
78	Sciences humaines	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
79	Éducation	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
80	Droit	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
81	Administration	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
82	Autres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
83	Total	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
84	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
85	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
86	Sciences appliquées	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
87	Arts	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
88	Lettres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
89	Sciences humaines	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
90	Éducation	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
91	Droit	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
92	Administration	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
93	Autres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	BCI
	Remarques							
	La section « Total » inclut les personnes identifiées avec un sexe de type « Inconnu » ou « Non binaire »							

Nom de l'établissement : Siège social de l'Université du Québec										Date :		
										Page 2 de 6		
I. Éléments d'information		II. Observations										
INDICATEURS - EFFECTIFS ÉTUDIANTS												
Année universitaire (Effectif intra par secteur disciplinaire et sexe, au trimestre d'automne)												
1er cycle - Baccalauréat et autres sanctions	Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024		
		Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	Bacc.	Autres sanctions	
94	Total¹	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
95	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
96	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
97	Sciences appliquées	n	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,
98	Arts	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
99	Lettres	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
100	Sciences humaines	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
101	Éducation	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
102	Droit	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
103	Administration	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
104	Études plurisectorielles	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
105	Sans objet	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
106	Valeur indéterminée	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
107	Femmes	%										
108	Sciences de la santé	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
109	Sciences pures	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
110	Sciences appliquées	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
111	Arts	%	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,
112	Lettres	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
113	Sciences humaines	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
114	Éducation	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
115	Droit	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
116	Administration	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
117	Études plurisectorielles	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

118	Sans objet	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
119	Valeur indéterminée	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
1 : La valeur de genre n'a pas été transmise pour un certain nombre de personnes. Le total prend en considération toutes les valeurs de genre.												
Remarques												
	2e cycle - Maîtrise + autres sanctions	Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
			Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions	Maîtrise	Autres sanctions
120	Total¹	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
121	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
122	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
123	Sciences appliquées	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
124	Arts	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
125	Lettres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
126	Sciences humaines	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
127	Éducation	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
128	Droit	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
129	Administration	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
130	Études plurisectorielles	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
131	Sans objet	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
132	Valeur indéterminée	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
133	Femmes	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
134	Sciences de la santé	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
135	Sciences pures	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
136	Sciences appliquées	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
137	Arts	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
138	Lettres	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
139	Sciences humaines	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
140	Éducation	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
141	Droit	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
142	Administration	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
143	Études plurisectorielles	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
144	Sans objet	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

145	Valeur indéterminée	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Remarques											
	3e cycle - Doctorat + autres sanctions	Unité	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
			Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions	Doctorat	Autres sanctions
146	Total¹	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
147	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
148	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
149	Sciences appliquées	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
150	Arts	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
151	Lettres	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
152	Sciences humaines	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
153	Éducation	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
154	Droit	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
155	Administration	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
156	Études plurisectorielles	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
157	Sans objet	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
158	Valeur indéterminée	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
159	Femmes	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
160	Sciences de la santé	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
161	Sciences pures	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
162	Sciences appliquées	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
163	Arts	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
164	Lettres	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
165	Sciences humaines	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
166	Éducation	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
167	Droit	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
168	Administration	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
169	Études plurisectorielles	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
170	Sans objet	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
171	Valeur indéterminée	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Remarques											

			2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
	Total - Grades + autres sanctions	Unité	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions	Grades	Autres sanctions
172	Total¹	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
173	Sciences de la santé	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
174	Sciences pures	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
175	Sciences appliquées	n	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,
176	Arts	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
177	Lettres	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
178	Sciences humaines	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
179	Éducation	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
180	Droit	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
181	Administration	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
182	Études plurisectorielles	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
183	Sans objet	n	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
184	Valeur indéterminée	n	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
185	Femmes	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
186	Sciences de la santé	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
187	Sciences pures	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
188	Sciences appliquées	%	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,	s.o,
189	Arts	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
190	Lettres	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
191	Sciences humaines	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
192	Éducation	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
193	Droit	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
194	Administration	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
195	Études plurisectorielles	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
196	Sans objet	%	s.o.	s.o,	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
197	Valeur indéterminée	%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Remarques											

I. Éléments d'information		II. Observations													
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade													
		2013		2015		2017		2019		2020		2021		2022	
Taux de réussite des études de baccalauréat		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
198	Persévérance après 1 an														
199	Diplomation après 6 ans														
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant															
200	Sciences de la santé														
201	Sciences pures														
202	Sciences appliquées														
203	Arts														
204	Lettres														
205	Sciences humaines														
206	Éducation														
207	Droit														
208	Administration														
209	Études plurisectorielles														
210	Sans objet														
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant															
211															
212	Sciences de la santé														
213	Sciences pures														
214	Sciences appliquées														
215	Arts														
216	Lettres														
217	Sciences humaines														
218	Éducation														
219	Droit														
220	Administration														
221	Études plurisectorielles														
222	Sans objet														

223	Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant															
224	Sciences de la santé															
225	Sciences pures															
226	Sciences appliquées															
227	Arts															
228	Lettres															
229	Sciences humaines															
230	Éducation															
231	Droit															
232	Administration															
233	Études plurisectorielles															
234	Sans objet															
	Remarques															

Nom de l'établissement : Siège social de l'Université du Québec		Date :						
		Page 4 de 6						
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade						
Durée moyenne des études au baccalauréat		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
235	Sciences de la santé							
236	Sciences pures							
237	Sciences appliquées							
238	Arts							
239	Lettres							
240	Sciences humaines							
241	Éducation							
242	Droit							
243	Administration							
244	Études plurisectorielles							
245	Sans objet							
246	Valeur indéterminée							
247	Ensemble des secteurs							
Durée moyenne des études de maîtrise		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
248	Sciences de la santé							
249	Sciences pures							
250	Sciences appliquées							
251	Arts							
252	Lettres							
253	Sciences humaines							
254	Éducation							
255	Droit							
256	Administration							
257	Études plurisectorielles							
258	Sans objet							
259	Valeur indéterminée							
260	Ensemble des secteurs							
Durée moyenne des études de doctorat		2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
261	Sciences de la santé							
262	Sciences pures							

263	Sciences appliquées							
264	Arts							
265	Lettres							
266	Sciences humaines							
267	Éducation							
268	Droit							
269	Administration							
270	Études plurisectorielles							
271	Sans objet							
272	Valeur indéterminée							
273	Ensemble des secteurs							
	Remarques							

Nom de l'établissement :		Siège social de l'Université du Qué			Date :		2024-06-20	
					Page 5 de 6			
I. Éléments d'information		II. Observations						
INDICATEURS - EFFECTIF DU PERSONNEL								
Année universitaire (Effectif au 1er octobre de l'année universitaire)								
	Effectif à temps plein selon le groupe d'emploi	Unité	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024 ¹
274	Hommes	n	56	57	60	65	58	64
275	Direction	n	13	12	13	14	14	16
276	Haute direction	n	1	1	1	1	2	3
277	Autre personnel de direction	n	12	11	12	13	12	13
278	Professeurs	n	0	0	0	0	0	0
279	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	0	0	0	0	0	0
280	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	0	0	0	0	0	0
281	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0	0
282	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0	0
283	Personnel professionnel	n	36	39	39	44	39	42
284	Personnel technique	n	5	5	7	6	4	5
285	Personnel de bureau	n	2	1	1	1	1	1
286	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	0	0	0	0	0	0
287	Personnel métiers et services	n	0	0	0	0	0	0
288	Personnel périphérique de soutien	n	0	0	0	0	0	0
289	Femmes	n	64	65	66	78	78	90
290	Direction	n	9	7	9	13	13	14
291	Haute direction	n	3	2	3	3	2	1
292	Autre personnel de direction	n	6	5	6	10	11	13
293	Professeurs	n	0	0	0	0	0	0
294	Autre personnel d'ens. ou de rech. (incluant périphérique d'ens. ou de rech.)	n	0	0	0	0	0	0
295	Autre personnel d'ens. ou de rech.	n	0	0	0	0	0	0
296	Personnel périphérique d'ens. et de rech.	n	0	0	0	0	0	0
297	Personnel de gérance	n	0	0	0	0	0	0
298	Personnel professionnel	n	29	33	35	42	44	52
299	Personnel technique	n	12	11	9	9	9	11
300	Personnel de bureau	n	14	14	13	14	12	13
301	Personnel métiers et services (incluant périphérique de soutien)	n	0	0	0	0	0	0

I. Éléments d'information

II. Observations

INDICATEURS - INTENSITÉ DE RECHERCHE

Revenus de recherche par source de financement (IFR)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
319	Revenus de recherche (total)					
320	Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI					
	Montant de recherche du gouvernement Canada (excluant les revenus des programmes FCI)					
321	Chaires de recherche du Canada					
322	Organismes subventionnaires canadiens					
323	Autres gouvernement du Canada					
324	Montant de recherche du Québec					
325	Fonds de recherche du Québec					
326	Gouvernement du Québec					
327	Autres sources					
328	Contrats					
328.1						
991	Exclusion			1 250	1 200	1 300
992	Non associé à un professeur-chercheur			1 250	1 200	1 300
993	FIR du gouvernement fédéral					
995	Services professionnels					

Remarques

--

Revenus de recherche par source de financement (IFUC-ACPAU)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
319.1	Revenus de recherche (total) (ACPAU ligne 25)	812	3 996	0	0	
320.1	Montant total des programmes d'infrastructure de la FCI (ACPAU ligne 5)					
321.1	Montant de recherche du gouvernement Canada (excluant les revenus des programmes FCI)			0	0	
	Section organismes subventionnaires canadiens					
329	CRSH (ACPAU ligne 1)					
330	Santé Canada (ACPAU ligne 2)					
331	CRSNG (ACPAU ligne 3)					
332	IRSC (ACPAU ligne 4)					
333	Chaires de recherche du Canada (ACPAU ligne 6)					
334	Autres, Gouvernement du Canada (ACPAU ligne 7)			0	0	
335	Subventions de recherche du Québec (tiré de la table 7 de l'ACPAU)	797	3 996	0	0	
336	Fonds de recherche du Québec					
337	FRQ-S					
338	FRQ-NT					
339	FRQ-SC					
340	Autres sources provinciales	797	3 996	0	0	
341	Secteur privé (ACPAU lignes 15 à 20)	0	0	0	0	
341.1	Autres sources	15	0	0	0	

Remarques

--

Chaires de recherche (nombre) (IFR)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		n	n	n	n	n
342	Unité de recherche					
343	Chaire de recherche du Canada					
344	Autres chaires de recherche					

Remarques

--

Revenus de recherche par secteur disciplinaire (IFR)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		k\$	k\$	k\$	k\$	k\$
345	Fonds de recherche (total)					
345.01	Sciences de la santé					
345.02	Sciences pures					
345.03	Sciences appliquées					
345.04	Arts					
345.05	Lettres					
345.06	Sciences humaines					
345.07	Éducation					
345.08	Droit					
345.09	Administration					
345.10	Autres					

Remarques

--

Taux de professeurs disposant de fonds de recherche publics ou privés provenant de l'extérieur de l'université (IFR)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		%	%	%	%	%
346	Professeurs-chercheurs financés					
346.01	Sciences de la santé					
346.02	Sciences pures					
346.03	Sciences appliquées					
346.04	Arts					
346.05	Lettres					
346.06	Sciences humaines					
346.07	Éducation					
346.08	Droit					
346.09	Administration					
346.10	Autres					

Remarques

--

Montant median des revenus de recherche par professeur chercheur (IFR)		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
		\$	\$	\$	\$	\$
347	Financement médian (ensemble des secteurs)					
347.01	Sciences de la santé					
347.02	Sciences pures					
347.03	Sciences appliquées					
347.04	Arts					
347.05	Lettres					
347.06	Sciences humaines					
347.07	Éducation					
347.08	Droit					
347.09	Administration					
347.10	Autres					

Remarques

--

Mesures prises pour favoriser l'encadrement et la réussite des étudiants

Le statut particulier de l'Université du Québec-siège social (UQ) au sein du système universitaire lui confère un rôle différent des autres établissements en ce qui concerne l'enseignement. L'UQ n'offrant aucun programme de formation et n'accueillant aucune personne étudiante, elle intervient en appui pour favoriser la réussite étudiante. Sa fonction consiste non pas à encadrer ou à former directement des étudiant-es, mais à soutenir les établissements du réseau et leur personnel dans le maintien de conditions optimales pour l'apprentissage des personnes étudiant-es. Ces dernières années, grâce à trois projets financés par le gouvernement du Québec, l'UQ s'est imposée comme un lieu incontournable de fédération, de médiation et de mobilisation des connaissances relatives à la réussite. D'autres dispositifs organisationnels cités ci-dessous illustrent bien le rôle de l'UQ en soutien à l'encadrement et à la réussite des personnes étudiantes.

Mesures phares relatives à l'encadrement et à la réussite des étudiants

TROIS MESURES POUR MIEUX COMPRENDRE ET AGIR SUR LES FACTEURS DE RÉUSSITE

1. La santé mentale et les troubles mentaux influent significativement sur les chances de réussite des personnes étudiantes. **L'Initiative sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (ISMÉ)** développée par des directrices et directeurs des services aux étudiants du réseau de l'Université du Québec, est financée depuis 2021 par le MES dans le cadre de son Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (PASME), ainsi que par le MSSS, et est coordonnée par l'UQ. L'ISMÉ contribue à la santé mentale étudiante (SME) ainsi qu'à des milieux d'études sains, sécuritaires et bienveillants pour la population étudiante québécois en enseignement supérieur en augmentant l'exposition aux connaissances et expertises en la matière et en simplifiant l'accès. Elle favorise également la collaboration entre les membres de l'écosystème de SME. L'ISMÉ est mandatée pour : animer et tenir à jour la Station SME (www.stationsme.ca); organiser et animer le Réseau interuniversitaire des intervenantes et intervenants en santé mentale étudiante (RIISMÉ); réaliser des campagnes de sensibilisation à la SME en enseignement supérieur (2024 et 2025); organiser les Journées SME de diffusion et de transfert des connaissances (2024 et 2025); et mettre en valeur les actions en promotion de la santé mentale.
2. Le projet **Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres** est une autre initiative originale de l'UQ financée par le MES. Il s'inscrit dans le cadre de la mesure 4.5 du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026, « Soutenir la recherche et le partage d'expertise portant sur la réussite et les bonnes pratiques en la matière ». Échelonné de 2022 à 2025, ce projet consiste à coconstruire et à diffuser un modèle de soutien aux transitions entre les ordres secondaire, collégial et universitaire. Le modèle comprendra des mesures structurantes qui ont été mises à l'essai par des partenaires interordres régionaux et son élaboration est encadrée par un comité scientifique composé de chercheurs/chercheuses universitaires et collégiaux. Le projet Transitions réussies vers les études supérieures, d'une ampleur inédite au Québec, met à contribution cinq regroupements régionaux (Bas-St-Laurent, Mauricie, Montréal, Outaouais, Saguenay-Lac-St-Jean) et deux projets transversaux composés de près de 20 chercheuses et chercheurs d'universités, de cégeps et d'organismes québécois. Ces acteurs sont mobilisés autour d'un objectif commun : la réussite des transitions vers les études supérieures au Québec, dans une visée d'épanouissement de la personne étudiante, à travers les multiples transitions vécues au cours de sa vie.
3. **L'Observatoire pour la réussite en enseignement supérieur (ORES)** est une autre initiative propulsée par l'UQ dont la création s'inscrit dans le cadre du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES) du MES. Sa mission est de centraliser la diffusion de la recherche en matière de

réussite, pour favoriser le transfert de connaissances et contribuer à l'adoption de meilleures pratiques par les différents acteurs des réseaux collégial et universitaire. L'ORES s'appuie sur un modèle éprouvé de veille informationnelle qui permet de mettre en évidence les enjeux émergents, les plus récentes recherches scientifiques et les initiatives prometteuses émanant des établissements. Sa revue de vulgarisation scientifique sur la réussite rend les résultats de recherche plus accessibles. Ses dossiers thématiques vulgarisent des enjeux complexes et offrent des pistes d'action concrètes, alors que ses activités publiques contribuent concrètement à des maillages enrichissants et à des synergies interordres, interétablissements et interdisciplinaires.

Autres mesures relatives à l'encadrement et à la réussite des étudiants

DES CONNAISSANCES STRATÉGIQUES SUR LES POPULATIONS ÉTUDIANTES

L'UQ a mis en place une série d'enquêtes et de traitements de données pour offrir aux établissements du réseau de l'UQ une connaissance unique sur les besoins de leurs populations étudiantes. Cette connaissance leur permet ensuite de mieux cibler leurs actions pour favoriser tant l'accessibilité et la persévérance que la réussite de leurs étudiantes et étudiants, la plupart ayant des parcours atypiques.

Les travaux menés par la Direction du recensement et des déclarations (DRD) et la Direction de la recherche institutionnelle (DRI) permettent aux établissements du réseau de bénéficier d'informations rigoureuses, pertinentes et constamment mises à jour. Ces directions se partagent entre autres l'analyse des déclarations GDEU, SIFU, SIRU, SYSPER, UCASS et ACPAU des établissements. Il s'agit d'un exemple probant où les économies d'échelle se conjuguent avec une plus grande capacité d'action. Plus spécifiquement, la DRD réalise diverses analyses financières et stratégiques dont plusieurs portent sur l'évolution constante des règles de financement des universités. De son côté, la DRI met en valeur diverses sources d'informations et de données pour comprendre, analyser et positionner les établissements du réseau sur l'échiquier québécois, canadien et nord-américain. Son équipe mène des analyses de haut niveau afin de soutenir les établissements dans leurs décisions importantes et leur planification institutionnelle.

Au cours des dernières années, ces équipes ont développé des outils valorisant les données massives accumulées au fil des ans, pour mieux en extraire les connaissances. Pensons aux tableaux de bord présentant des portraits détaillés pour chacun des établissements. Cet outil unique permet de situer l'institution dans un environnement plus large et de saisir l'évolution de ses activités dans tous les domaines, apportant ainsi une perspective comparative et longitudinale. Ce travail spécialisé, souvent pionnier, a rendu possible le développement de partenariats avec des organismes externes au réseau tels que : l'ACPAU, le MES, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission de la culture et de l'éducation ainsi que des universités.

Le réseau de l'UQ participe à diverses enquêtes de portée pancanadienne ou nord-américaine, en plus de réaliser ses propres enquêtes. Les données de toutes ces enquêtes sont analysées et des portraits descriptifs et comparatifs sont préparés pour chacun des établissements afin d'orienter la prise de décision. Ces données permettent d'avoir une perspective longitudinale et comparative avec les autres établissements au Québec, au Canada et en Amérique du Nord. En 2022-2023, le réseau UQ a participé aux enquêtes suivantes : Canadian Graduate and Professional Student Survey (CGPSS), National Survey of Student Engagement (NSSE), l'enquête sur la persévérance aux études de baccalauréat à temps complet menée à l'échelle de l'Amérique du Nord et le sondage Science, Technology, Engineering and Mathematics Survey (STEM) du CSRDE. La prochaine édition de l'enquête CGPSS se tiendra à l'hiver 2025, tandis que celle de l'enquête NSSE est prévue pour 2026. Une note d'information analysant la satisfaction des étudiants internationaux est en cours de réalisation à partir des données relatives à ces deux enquêtes. Chaque automne, l'UQ participe également au National Symposium on Student Retention (NSSR) du CSRDE, où les établissements nord-américains partagent leurs

bonnes pratiques en matière de réussite étudiante. Deux notes informatives, une sur la Génération Z et une sur le sentiment d'appartenance (en cours de publication), ont été produites à la suite du NSSR 2023.

L'UQ produit aussi ses propres enquêtes dont celle sur les **Indicateurs de Conditions de Poursuite des Études** (ICOPE). Ce recensement mené aux cinq ans s'adresse aux nouvelles personnes étudiantes du réseau. La dernière collecte s'est déroulée à l'automne 2022 et plusieurs analyses ont été réalisées par la DRI depuis, à partir de ces données. Le rapport d'enquête, déposé à l'automne dernier, a permis d'actualiser le profil de la population étudiante à son entrée à l'université. Un effort est de plus fait pour distinguer certaines populations étudiantes spécifiques, afin de mieux comprendre leurs besoins et mieux cibler le soutien que les établissements doivent leur apporter. Des analyses complémentaires ont ainsi été effectuées au cours de la dernière année sur la réalité des étudiantes et étudiants des Premiers Peuples et celle de l'effectif international. Les commentaires étudiants recueillis par ICOPE ont également fait l'objet d'une analyse fine et une étude est en cours sur la situation des personnes étudiantes en formation continue. Les données ICOPE 2022 ont finalement permis de répondre des questions plus ponctuelles soulevées par les établissements, notamment sur le logement étudiant, les étudiantes et étudiants de première génération et les sources de financement des études. Aussi, l'UQ administre auprès du corps professoral, parallèlement à l'enquête CGPSS, une enquête sur l'encadrement aux cycles supérieurs. Ayant été instaurée en 2016, elle s'adresse à tous les professeures et professeurs des établissements du réseau de l'UQ qui encadrent des étudiantes et étudiants dans les programmes de recherche et vise à mieux connaître et soutenir les pratiques favorables à la réussite des études. La dernière collecte de cette enquête s'est déroulée à l'hiver 2022 et celle-ci est récurrente aux 6 ans.

À l'automne 2023, une nouvelle enquête a été réalisée auprès des personnes admises à l'UQ, mais qui ne se sont pas inscrites (enquête auprès des personnes Admises Non Inscrites - ANI). Avec un taux de participation de près de 25 % et un ensemble de plus de 12 500 personnes répondantes, cette enquête a permis d'obtenir un aperçu du parcours des admis non-inscrits, des raisons d'un choix d'établissement autre et des obstacles liés à l'immigration, tout en ventilant l'information par statut légal, par établissement, par groupes d'âge, etc. Parmi les éléments qui ressortent de l'analyse des réponses, on retrouve les difficultés d'obtention du permis d'études du Canada et le manque de ressources financières qui ont mené plusieurs personnes à renoncer à leur inscription à l'automne 2023.

De 2022 à 2024, l'UQ a mené une Initiative réseau sur la population étudiante (IRPÉ) visant à broser un portrait des populations étudiantes du réseau au sortir de la pandémie de COVID-19 qui, à l'instar de l'ensemble de la société, a grandement bouleversé le milieu de l'enseignement supérieur. À la demande des dirigeantes et dirigeants du réseau UQ, un groupe de travail a été formé pour collaborer avec le siège social de l'UQ dans la réalisation de cette recherche, dont les résultats ont été diffusés au printemps 2024 dans un rapport intitulé *Qui sont les étudiantes et les étudiants et quels sont leurs besoins?*

L'année 2023-2024 a aussi marqué la première année de réalisation du projet de développement d'écosystème fédéré et intégré (DÉFI), dont la réalisation est supervisée par l'équipe du siège social. Financé par le ministère de l'Enseignement supérieur, ce projet comprend deux volets. Le premier vise l'harmonisation des environnements numériques d'apprentissage des établissements du réseau. Le second volet vise quant à lui l'intégration d'outils de soutien à la réussite. Ce volet répond à quatre besoins d'affaires des établissements du réseau :

- 1) Faciliter l'accès et l'interprétation des données dont disposent les établissements sur la réussite;
- 2) Améliorer l'accès aux ressources pédagogiques et aux ressources de soutien à la réussite;
- 3) Permettre à la personne étudiante l'identification autonome de ses besoins et des ressources disponibles;
- 4) Fournir des outils facilitant la mise en place d'évaluations correspondant aux besoins et objectifs du personnel enseignant.

Au cours de la dernière année, l'équipe responsable de ce volet a amorcé la création d'un référentiel pour la valorisation des données en soutien à la réussite. Pour ce faire, elle a procédé à la collecte des besoins, à la conception de la solution et à l'élaboration d'un modèle de données pour le réseau.

LE FODAR, UN OUTIL POUR COLLABORER, DÉVELOPPER, INNOVER ET PRENDRE DES RISQUES

Le Fonds de développement académique du réseau (FODAR) est depuis plusieurs années un outil essentiel à l'émergence et à la mise en œuvre de partenariats et d'initiatives collectives. Il est pourvu d'une enveloppe annuelle de près de 2 M\$, financée conjointement par les établissements (50 %) et par l'UQ (50 %). Il soutient de nombreuses initiatives et activités collectives en matière de formation, de recherche et création, et de développement académique au sein des 10 établissements. Le Fonds est structuré en trois volets. Le premier, consacré aux Grandes initiatives réseau (GIR), encourage les initiatives structurantes et à grande portée qui permettent au réseau et aux établissements de se positionner dans des créneaux ou des thématiques stratégiques pour leur développement au sein de l'écosystème de l'enseignement supérieur. Depuis 2015, quatre GIR ont été lancées au sein du réseau. Deux concernent la reconnaissance des acquis et la réussite et deux autres concernent la recherche en santé et sur la forêt (voir section Principales orientations en soutien à la recherche).

Un autre volet du FODAR, intitulé Communauté réseau, vise quant à lui à soutenir la vie en réseau et les initiatives de collaboration interétablissements, que ce soit sous la forme de groupes de travail, de communautés de pratique, de tables de concertation, d'activités scientifiques ou de formation dans le cadre des programmes en partenariat ou, plus spontanément, de rencontres exploratoires visant le démarrage de nouveaux projets de recherche ou de nouveaux services réseau.

Les groupes de travail ou de réflexion sont des regroupements ad hoc d'intervenants des établissements permettant de travailler conjointement autour d'un même enjeu dans le but d'en faire l'analyse, de le documenter et de définir des pistes de solution potentielles à court, moyen et long terme. On s'y penche, entre autres, sur la reconnaissance des acquis, le libre accès, les éditeurs prédateurs, les données bibliométriques, l'allègement des travaux des comités d'autoévaluation, l'évaluation des relevés de notes et des diplômes internationaux, l'inventaire du financement de la recherche, l'agrément des programmes, l'évaluation, la réussite, la connaissance de la population étudiante, etc.

Les communautés de pratique permettent le réseautage, le renforcement des compétences ainsi que le développement de formations, de matériel et de solutions aux enjeux. Souvent actives à distance grâce aux technologies numériques, elles nécessitent aussi un travail en présentiel et le dégagement de fonds pour financer des activités de production d'outil ou de communication notamment, ce qui est possible grâce à un financement du FODAR. Plusieurs membres de l'équipe du siège social soutiennent et animent ainsi, chaque année, une dizaine de communautés de pratique. Les sujets sont variés : l'utilisation du système d'inventaire du financement de la recherche (IFR) ; les services aux personnes étudiantes de l'international et des Premiers Peuples, le développement de la recherche, le développement et l'évaluation de programmes, les programmes conjoints, la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), l'éthique en recherche et les compétences informationnelles.

Quelques exemples de groupes de travail et de communautés de pratiques

Sur les questions touchant les Premiers Peuples, la **Table de travail sur les réalités autochtones** (TTRA) animée par l'équipe du siège social de l'UQ réunit des représentants des 10 établissements afin de mettre en commun les savoirs, les pratiques, les stratégies et les initiatives concernant les processus de vérité et de réconciliation de chaque établissement. De même, une communauté de pratique rassemble les professionnelles et

professionnels responsables du soutien des étudiantes et étudiants autochtones. Parmi les outils réalisés par ces deux groupes et rendus accessibles à toute la communauté universitaire, citons : la série de [webinaires sur la place des Premiers Peuples dans le milieu universitaire](#) et le guide « [Pistes pour accueillir et accompagner la population étudiante des Premiers Peuples à l'université](#) ».

Quant à lui, le **Groupe en EDI du réseau de l'UQ** (GEDIRUQ) rassemble une quinzaine de personnes conseillères ayant comme rôle d'accompagner leur établissement et les initiatives en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

Le PARES (mesure 4.4) et le PASME (mesure 1.3) du MES encouragent tous les deux l'évaluation des mesures implantées. En soutien aux établissements, une Communauté virtuelle d'apprentissage en évaluation (CAPE) réunissant 17 membres, provenant de 9 de nos 10 établissements, a été créée en janvier 2023. Le but de la CAPE est de développer des conditions de pérennisation des pratiques évaluatives dans les établissements du réseau UQ, au service de la réussite étudiante. Animée par une conseillère en mesure et évaluation, la CAPE réunit les personnes des établissements dont le mandat inclut l'évaluation d'actions d'appui à la réussite et vise à soutenir le développement d'une culture d'évaluation et d'organisation apprenante au sein du réseau de l'UQ. Au cours de l'année 2023-2024, plusieurs personnes de l'ensemble des établissements du réseau se sont ainsi formées aux principes de l'évaluation avec l'accompagnement de la conseillère en évaluation et plusieurs initiatives d'évaluation d'actions déployées localement visant à soutenir la réussite étudiante ont été planifiées ou mises en œuvre dans les établissements du réseau, notamment dans les services à la communauté étudiante ou dans les centres de pédagogie universitaire.

Enfin, la communauté pour la réussite étudiante au réseau de l'UQ (CRÉRUQ) rassemble les responsables de la reddition de compte du PARES de l'ensemble des établissements de l'UQ. Fondée à la suite de la mise en œuvre du PARES, la CRÉRUQ évolue pour mieux coordonner collectivement des mesures à impact élevé et une mise en commun des connaissances sur la réussite étudiante universitaire. À sa troisième année d'existence, elle est maintenant en mesure de développer des outils partagés et de travailler sur des thématiques plus variées et plus ambitieuses en lien avec la réussite. La Communauté porte ainsi un regard sur les nouveaux besoins liés à l'impact de l'intelligence artificielle générative, aux enjeux de santé mentale, à l'arrivée de personnes étudiantes aux profils de compétences préalables fort hétérogènes (ex. : étudiants internationaux, étudiants à besoins particuliers, effets pandémiques variables, etc.)

ACTIONS POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES ET SOUTENIR LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Comme en témoignent les actions énumérées ci-dessous, la Direction des études, de la formation et du développement académique (DEFDA), la Direction du soutien aux études et des bibliothèques (DSEB) ainsi que le sous-comité sur la réussite (SCR) jouent un rôle essentiel dans la conception et la mise en œuvre de stratégies touchant les compétences des personnes étudiantes.

- Déploiement du plan de développement individuel (PDI) : L'objectif du PDI est de permettre aux personnes étudiantes de suivre un parcours personnalisé d'autoévaluation et de préparation à la vie professionnelle en fonction de leurs besoins, de leurs intérêts et de leurs objectifs académiques. Il a été déployé dans cinq établissements (INRS, UQAC, UQAR, UQAM et ENAP).
- Offre de formation pour les compétences professionnelles de recherche : Afin de favoriser la réussite des personnes étudiantes aux cycles supérieurs et de les préparer à une future carrière professionnelle, l'équipe du siège social a soutenu l'élaboration, au cours de l'année écoulée, de deux nouveaux cours, l'un portant sur l'entrepreneuriat et le second abordant la question du transfert de connaissances. Ces deux cours s'ajouteront, lorsque complétés, à l'offre existante, qui comprend trois cours ouverts aux inscriptions, en collaboration avec la TÉLUQ (EDU6460 Préparation d'une communication scientifique, EDU6461 Gestion de mon projet de recherche et EDU6463 La conduite responsable en recherche).

- Compétences informationnelles : À l'ère du numérique et de la société du savoir, les compétences informationnelles représentent un enjeu de première importance pour les futurs diplômés et travailleurs. Or, des lacunes sont observées chez les étudiantes et étudiants universitaires, comme le montrent les résultats du portrait des compétences informationnelles des étudiantes et étudiants du réseau de l'UQ. Depuis vingt ans, plusieurs initiatives, outils et ressources ont été développés par le **Groupe de travail sur la Promotion du développement des compétences informationnelles** (GT-PDCI), afin de soutenir le développement des compétences informationnelles des étudiantes et étudiants. Entre autres réalisations récentes, mentionnons la collaboration avec l'Acfas pour offrir des formations sur la communication scientifique et la communication orale, en amont du congrès annuel de l'Acfas, ainsi que des services-conseils pour soutenir les affichistes et les présentateurs durant le congrès. Également, la tenue d'un café virtuel concernant les fausses nouvelles et d'un autre concernant les compétences numériques afin de favoriser les échanges, la découverte des outils disponibles et de sensibiliser les employés des bibliothèques du réseau, ont contribué à la formation de la communauté universitaire sur ces sujets.

- Compétences numériques : Sous la coordination du siège social, un comité réunissant des représentants des 10 établissements a conçu une ressource éducative de type « jeu sérieux » pour soutenir le développement de la compétence numérique de l'étudiante et de l'étudiant universitaire : Odyssée numérique. Ce projet est en phase avec le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur (Gouvernement du Québec, 2018) et se base sur le Cadre de référence de la compétence numérique (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur [MEES], 2019). En 2021, l'UQ a accordé un financement de 50 000 \$ par le biais de son Fonds de développement de l'enseignement à distance (FODED), créé pour favoriser des initiatives dans le domaine numérique. Le projet a ensuite obtenu un financement du MES de 228 000 \$, en 2021-2022, et de 257 027 \$, en 2022-2023. Odyssée numérique est accessible sur diverses plateformes (Android, IOS) pour tous les établissements universitaires depuis son lancement officiel à l'automne 2023.

- Compétences et innovations pédagogiques : Le **Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique** (GRIIP), soutenu par le siège social de l'UQ, rassemble 26 membres du personnel professionnel en pédagogie ainsi que des enseignantes et des enseignants universitaires du réseau qui partagent leurs approches, conçoivent ensemble des ressources pédagogiques et documentent des pistes d'action pour relever les défis communs des équipes en soutien à l'enseignement. La diffusion et le transfert occupent une place importante au GRIIP. En 2023-2024, l'équipe a :
 - publié six numéros de la publication de vulgarisation pédagogique *Le Tableau* et trois bulletins de veille;
 - diffusé quatre webinaires;
 - organisé quatre Cafés pédagogiques s'adressant aux membres des équipes pédagogiques du réseau de l'UQ pour discuter de sujets d'intérêt commun comme l'essor de l'intelligence artificielle ou l'appréciation de l'enseignement;
 - lancé la deuxième édition du concours [Lumières sur l'innovation pédagogique](#), qui vise à valoriser l'innovation et à mettre en lumière les pratiques innovantes qui améliorent la qualité de l'enseignement universitaire.

Les réalisations sont publiées sur le site Web et sur les médias sociaux de [Pédagogie universitaire](#). Parmi ses contributions notoires, le GRIIP a conçu et diffusé, au fil des dernières années, les modules d'autoformation [Enseigner à l'université](#), qui visent le développement de compétences pédagogiques des membres du corps enseignant universitaire. Deux nouveaux modules ont été ajoutés aux sept modules existants, en 2023-2024 : 1) *Place aux Premiers Peuples dans l'enseignement universitaire*; 2) *Formation à distance : définir, planifier et concevoir*. En complément aux modules, les membres du corps enseignant de l'UQ ont été invités à rejoindre une communauté d'apprentissage soutenue par

le siège social et à participer à des ateliers visant l'échange et la consolidation des apprentissages faits via les modules.

- Soutien aux compétences du personnel des services aux étudiants : Le siège social soutient le développement de compétences du personnel des services aux étudiantes et étudiants pour qu'il soit plus à même de répondre aux besoins des personnes étudiantes et ainsi favoriser leur réussite. En veille informationnelle active, l'équipe de l'UQ anime le Portail des services aux étudiants, un site Web permettant la diffusion d'informations actuelles et pertinentes dans les secteurs couverts par les services aux étudiants (SAE). Le siège social réunit également sur une base régulière les directions des services aux étudiantes et étudiants de tous les établissements UQ dans le but de favoriser la concertation, le partage de pratiques et l'enrichissement au profit du bien-être et de la réussite étudiante. Grâce à son colloque bisannuel des SAE, le siège social soutient l'ensemble des personnes intervenant auprès des étudiantes et étudiants du réseau, mais également des autres universités québécoises et du réseau collégial. En effet, d'un colloque réseau UQ dans ses premières éditions (100-130 personnes participantes en 2012-2014-2016-2018), le colloque SAE est devenu un colloque interuniversitaire en 2022 (250 personnes participantes), puis un colloque interordres en 2024. L'édition du printemps 2024, financée par le MES, a rassemblé 365 personnes des services aux étudiantes et étudiants du milieu de l'enseignement supérieur au Québec et a confirmé le statut de ce colloque comme événement phare pour ce secteur déterminant dans la réussite des personnes étudiantes.
- Au-delà du personnel des services aux étudiant-es, l'UQ a contribué au développement de la formation « Campus inclusifs pour les personnes étudiantes de l'international » s'adressant à l'ensemble de la communauté universitaire (personnel académique et non académique et personnes étudiantes). Pilotée par l'UQO, cette action s'inscrit dans la stratégie concertée en matière de soutien à l'internationalisation du Comité d'orientation stratégique en matière d'internationalisation (COSI) de l'UQ, coordonné par la Direction de la recherche et du soutien à l'internationalisation.

DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMME, ÉVALUATION ET SOUTIEN AUX PROGRAMMES OFFERTS EN PARTENARIAT

Pour les universités, une première condition de réussite est de proposer une offre de programmes en phase avec les besoins des Québécoises et des Québécois, avec les défis de nos sociétés et avec les compétences recherchées sur le marché du travail. À cet égard, le développement et l'évaluation de programmes sont des opérations situées au cœur de la mission académique des établissements.

Par ailleurs, l'accessibilité à une diversité de programmes sur tout le territoire est également au cœur de la mission de l'UQ. Aujourd'hui, les établissements du réseau UQ sont impliqués dans 75 % des programmes d'études offerts en partenariat au Québec. Le FODAR soutient financièrement 12 d'entre eux.

La DEFDA soutient le développement, l'évaluation et l'accompagnement des programmes, y compris des programmes offerts en partenariat, afin de favoriser l'accessibilité et la réussite à l'enseignement supérieur. Les activités suivantes, réalisées en continu et ponctuellement lors de la dernière année financière, témoignent de son rôle en la matière :

- Conseil au développement de nouveaux programmes d'études : service de soutien-conseil, animation d'une communauté de pratique des professionnelles et professionnels en développement de programmes, accompagnement offert au personnel nouvellement embauché, développement d'outils et de documents d'information. Pour l'année 2023-2024, une dizaine de projets de programmes de grade ont été analysés en collaboration avec les établissements.
- Participation aux travaux d'un groupe de travail constitué de représentants des universités, du BCI et de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP), qui réfléchit à la révision des

mécanismes et procédures ayant cours pour rendre plus efficace le processus conduisant à l'autorisation de la création ou de la modification d'un programme.

- Appui à l'évaluation de programmes : coordination et soutien de l'évaluation des programmes offerts en partenariat (depuis 2010), accompagnement de la Table des évaluatrices et évaluateurs de programmes qui regroupe des membres des 10 établissements du réseau de l'UQ, participation aux travaux d'un groupe de travail constitué de représentants des universités et du BCI ayant pour objectif de revoir le mandat de la Commission de vérification de l'évaluation des programmes (CVEP), la politique du BCI en matière d'évaluation de programme, ainsi que le guide d'application de la politique constituant le nouveau cadre de référence pour l'évaluation périodique des programmes universitaires existants.
- Organisation de deux simulations de visites d'évaluation de projets de programme conjoints et contribution à la préparation de plusieurs autres visites.
- Accompagnement et soutien des programmes offerts en partenariat : conception et révision des protocoles d'entente, développement de guides et d'outils pouvant favoriser la collaboration interétablissements, mobilisation des groupes concernés (corps professoral, équipes au sein des décanats aux études, services de soutien académique, professionnels des facultés, etc.), coordination des démarches interétablissements de modification des programmes (trois programmes soutenus en 2023-2024), création de nouveaux programmes offerts en partenariat et développement des compétences du travail collaboratif.
- À ce titre, l'année 2023-2024 a permis de terminer les travaux entamés depuis 2016 pour finaliser le partenariat interétablissements pour le Doctorat interdisciplinaire en santé et société. Ce programme de l'UQAM pourra maintenant être offert en association dans neuf des dix établissements de l'Université du Québec. Il répond à des besoins dans le domaine de la santé sur l'ensemble du territoire québécois et innove par son approche pluridisciplinaire et les types de partenariats qu'il permet.
- Mise en œuvre du projet pilote sur la formation d'infirmière praticienne spécialisée (IPS): coordination par le siège social, avec la participation des cinq établissements offrant les programmes universitaires de formation des IPS, d'une initiative d'envergure, grâce au soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur. Dans le cadre de ce projet pilote de reconfiguration de l'offre de formation, l'équipe de la DEFDA appuie la collaboration interétablissements dans la transformation et l'optimisation de ses pratiques visant à rehausser sa capacité collective d'accueil et de diplomation. Au moyen d'un plan d'action concerté, la DEFDA mobilise des groupes de travail composés de diverses ressources spécialisées provenant des cinq établissements et guide les travaux d'harmonisation de l'offre de cours, de mise en valeur du caractère conjoint des programmes, de l'arrimage des processus d'examen (agrément), de l'implantation de l'approche par compétences et du développement d'outils de mesure et suivi.

Programmes d'activités de recherche

En vertu de son rôle, le personnel du siège social de l'UQ ne réalise pas d'activités de recherche comme tel, mais il œuvre à renforcer les conditions d'exercice de ces activités dans les 10 établissements. Entre autres, l'équipe du siège social stimule les collaborations et met en place des conditions pour faire émerger des initiatives collectives dans le réseau. De plus, elle contribue aux réflexions de la société en matière de recherche. Cette section du rapport expose comment le soutien offert par l'UQ aux établissements en matière de recherche a permis des réalisations remarquables qui n'auraient pas vu le jour sans la synergie interétablissements stimulée par l'équipe du siège social.

Principales orientations en soutien à la recherche

Afin de soutenir les établissements dans leurs efforts de développement de la recherche, l'équipe du siège social s'investit auprès : des chercheuses et chercheurs, des réseaux et regroupements stratégiques, des administrations et, enfin, des politiques publiques.

SOUTENIR L'ÉCOSYSTÈME DE LA RECHERCHE

L'UQ soutient l'écosystème scientifique du réseau et même d'ailleurs (établissements collégiaux et universitaires hors UQ) par une multitude d'actions et de services. Elle recense et diffuse de l'information sur les opportunités de financement et de reconnaissance; apporte un soutien dans la gestion des données de recherche, par le truchement d'un écosystème informationnel de la recherche; accompagne les professionnelles et professionnels des bureaux de la recherche et de la valorisation à travers une communauté de pratique et la production d'outils (par exemple l'outil d'aide à la rédaction d'une demande de subvention) et soutient la communauté de pratique des coordonnatrices et des coordonnateurs des comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains.

L'Université du Québec valorise une diversité de modèles d'excellence grâce aux prix d'excellence qu'elle décerne chaque année. Ces derniers permettent de souligner les contributions et le leadership de professeures et professeurs, de chercheuses et chercheurs et de gestionnaires d'exception au sein des 10 établissements du réseau. Ces prix permettent de faire connaître des parcours et profils variés et de reconnaître l'excellence sous toutes ses formes. Ce moyen contribue à renforcer les capacités en enseignement, en recherche et création et en gestion des lauréates et lauréats, puisque chaque prix s'accompagne d'un montant de 15000 \$. Du fait de leur caractère réseau et parce qu'ils sont majoritairement évalués par des jurys de pairs externes aux établissements de l'Université du Québec, ces prix conservent un attrait indéniable pour la communauté du réseau. Ils représentent un jalon important dans un parcours académique et parfois un tremplin vers d'autres distinctions.

Sur le plan international, l'équipe du siège social assure une veille du financement de la recherche à l'international et appuie le développement de la collaboration entre le Québec et le monde en poursuivant sa collaboration avec le gouvernement du Québec, notamment à travers les Stratégies régionales développées par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF), en vue d'alimenter la prise de décision à partir de données concernant les collaborations scientifiques internationales des chercheuses et chercheurs du réseau de l'UQ.

FÉDÉRER LES FORCES VIVES EN MILIEU UNIVERSITAIRE ET DE PRATIQUE

Le rôle de l'UQ est de fédérer les forces vives en recherche dans des créneaux stratégiques. Le repérage de ces créneaux est grandement facilité par l'utilisation de systèmes d'information collectifs. En effet, au fil des ans et avec le support déterminant du Centre de services communs (CSC) de l'UQ, une importante infrastructure technologique a été conçue et mise en place pour rendre accessibles diverses données liées à la recherche.

Ces données permettent d'analyser les financements de recherche de même que les publications scientifiques des établissements pour voir où se situent les zones d'excellence et de collaboration actuelles ou potentielles.

Une fois un créneau repéré, le FODAR est l'outil privilégié pour fédérer les forces vives, notamment via le volet Grandes initiatives réseau qui permet de mettre en place des initiatives d'envergure. Dans les dernières années, deux projets d'envergure ont permis de fédérer les forces vives en santé et dans les sciences de la forêt :

- Grande initiative réseau en santé et services sociaux (GIR-SSS) 2016-2024 : a permis la création du Regroupement intersectoriel de la recherche en santé de l'Université du Québec (RISUQ) qui rassemble près de 300 chercheuses et chercheurs et plus de 600 membres étudiants. Le déploiement

de la programmation scientifique du RISUQ, pour le mieux-être des communautés sur tout le territoire québécois, s'appuie sur les structures déjà en place au sein des 10 établissements de l'UQ ancrés dans plus de 40 municipalités, tout en permettant de les valoriser, de les bonifier et de créer de nouvelles synergies. Orientée sur la santé durable dans toutes les régions du Québec, sa mission est de contribuer au mieux-être des communautés dans une perspective interdisciplinaire et intersectorielle où la formation, la recherche, l'innovation et la mobilisation des connaissances permettent de répondre aux enjeux prioritaires de santé et de services sociaux des différentes collectivités sur tout le territoire du Québec. En 2023-2024, la Commission de l'enseignement et de la recherche (CER), l'organe de concertation des vice-rectorats académiques et recherche du réseau responsable de l'administration du FODAR, a posé les bases d'une discussion sur la reconfiguration du modèle de concertation et de fédération des forces vives en recherche en santé au sein du réseau.

- La Grande initiative réseau en sciences de la forêt (GIR Forêt) s'est échelonnée entre 2021 et 2024 et a permis de regrouper plus de 90 chercheuses et chercheurs et plus de 500 étudiantes et étudiants. Son plan d'action visait le développement des sciences de la forêt, le rayonnement de l'expertise au sein du réseau, et la mobilisation de sa force de collaboration. Cette grande initiative a notamment jeté les bases de deux projets de consortium (sur les feux de forêt et sur le caribou forestier). Elle a entraîné la publication d'un dossier spécial dans le magazine Québec Science, la création, en partenariat avec Savoir Média, d'une série documentaire de 6 épisodes sur la forêt, et la signature d'une entente de collaboration avec le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada. En 2023-2024, à l'approche du terme du financement de cette initiative, les membres de la CER ont amorcé une réflexion sur le financement d'un bureau de coordination des sciences de la forêt susceptible de poursuivre l'impulsion donnée au réseau dans ce secteur par la GIR-Forêt.

CONTRIBUER AUX DÉLIBÉRATIONS DÉMOCRATIQUES SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Comme institution universitaire francophone, l'UQ est régulièrement interpellée pour contribuer et éclairer les débats. Avec l'appui des établissements, son équipe travaille à faire connaître les réalités et les potentiels des 10 établissements, et plus généralement du rôle des universités. En plus du financement de la recherche et du réseau de l'UQ, l'année 2023-2024 a notamment été placée sous le signe de l'immigration, de la rareté de la main-d'œuvre et de la pénurie de logements abordables, trois sujets que la Présidence et son équipe ont d'ailleurs eu l'occasion d'aborder en commission parlementaire, le 20 septembre 2023, à l'occasion des consultations de la [Commission des relations avec les citoyens](#). Outre ce passage, l'UQ a déposé les documents suivants aux différentes instances gouvernementales et législatives auxquelles le siège social a été convié :

- [Pour une pleine contribution des universités sans faculté de médecine au réseau de la santé et des services sociaux](#) (mai 2023). Mémoire de l'UQ, présenté à la Commission de la santé et des services sociaux dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*.
- [Pour une nouvelle impulsion de l'Université du Québec à la hauteur des aspirations du Québec](#) (juin 2023) Mémoire présenté par l'UQ dans le cadre de l'appel de la ministre de l'Enseignement supérieur entourant la révision de la Politique québécoise de financement des universités.
- [Pour un meilleur soutien financier à la population étudiante aux cycles supérieurs](#) (juillet 2023) Mémoire de l'UQ déposé au comité permanent de la Chambre des communes pour la science et la recherche dans le cadre des travaux sur les bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada.
- [Financement de la recherche, des études et de la science en français: avoir les moyens de nos ambitions](#) (septembre 2023) Mémoire de l'UQ déposé au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires.

- Programme de l'expérience québécoise (août 2023). Lettre déposée à la Commission des relations avec les citoyens.
- [La distribution équitable des richesses: pour un système de recherche canadien plus performant et des collectivités plus fortes](#) (avril 2024) Mémoire de l'Université du Québec déposé au Comité permanent de la science et de la recherche dans le cadre du mandat sur la répartition du financement du gouvernement fédéral entre les établissements postsecondaires du Canada

Ce dernier mémoire s'inscrivait dans le cadre de l'audition de la vice-présidente à l'enseignement et à la recherche, Mme Céline Poncelin de Raucourt, devant le Comité permanent sur la science et la recherche, le 18 avril.

L'Université du Québec a aussi continué de jouer un rôle de premier plan dans les travaux entourant le projet de refonte du Système d'inventaire du financement de la recherche (projet « IFRIQ») menés par le MEIE. L'expertise en gestion informationnelle de la recherche développée par l'UQ au cours des vingt dernières années a grandement contribué à permettre au MEIE d'établir les fondations d'une solution répondant aux attentes de toutes les parties prenantes tout en simplifiant grandement les processus de déclaration pour les établissements universitaires. L'UQ a par ailleurs présidé un groupe de travail du BCI ayant comme mandat de coordonner les actions universitaires attendues par le MEIE afin de finaliser la rédaction de son dossier d'affaires.

Enfin, en 2023-2024 l'Université du Québec a débuté une réflexion sur le renouvellement de la politique sur l'éducation des adultes et la formation continue, ainsi que sur l'application de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*. Cette démarche se conclura au cours de la prochaine année par le dépôt d'un mémoire.

Réalisations marquantes sur le plan de la recherche

Le réseau de l'UQ contribue directement au développement scientifique du Québec et au patrimoine mondial des savoirs, par la création, la diffusion et le transfert de connaissances avec et vers les milieux.

Dans les 10 établissements, les activités de recherche impliquent plusieurs milliers de personnes : 3 000 professeures et professeurs et leurs équipes d'étudiantes et étudiants (27 680 aux cycles supérieurs à l'automne 2023), des professionnelles et professionnels de recherche, avec leurs gestionnaires et le personnel administratif, etc. En s'engageant dans la recherche fondamentale et appliquée, et souvent dans des secteurs scientifiques, technologiques et sociaux d'intérêt pour le Québec, ces personnes créent de nouveaux savoirs, essentiels pour renforcer la compétitivité et la transition de nos économies et le bien-être de nos sociétés.

L'excellence de la recherche au sein du réseau est reconnue, entre autres, par la qualité des publications scientifiques diffusées mondialement et par l'obtention d'octrois lors des concours d'organismes subventionnaires québécois et fédéraux. Selon les données de l'ACPAU pour 2022-2023¹:

- Au Canada, le réseau de l'UQ se classe au premier rang des universités sans faculté de médecine pour son volume de recherche (420 M\$);
- Au Québec, le réseau obtient 15,8 % de tous les financements octroyés pour la recherche scientifique², mais 20,2 % du CRSNG et 18,8 % du CRSH. Le réseau obtient 25,3 % du soutien provincial octroyé³.

¹ IFUC (ACPAU); compilation DRI-UQ, septembre 2024 (incluant le financement des entités non consolidées) – Dernières données au moment de la rédaction du présent rapport.

² Les financements totaux incluent ceux octroyés pour la recherche menée en contexte hospitalier et en facultés de médecine dont ne peuvent se prévaloir les établissements de l'Université du Québec.

³ Concerne l'ensemble des ministères et organismes provinciaux incluant le FRQ.

De plus, selon les données de *Research Infosource*⁴ pour les classements établis en 2023 :

- Neuf des dix établissements du réseau se classent parmi les cinquante meilleures universités canadiennes concernant le financement de la recherche subventionnée.
- L'Université TÉLUQ, l'UQAC et l'INRS se classent respectivement aux 3^e, 6^e et 9^e rangs des universités canadiennes ayant connu la plus forte augmentation proportionnelle de leurs revenus de recherche (+24,4 %, +17,6 % et +15,1 %).
- L'INRS se classe encore cette année au 1^{er} rang des universités canadiennes sur le plan de l'intensité de recherche, à la fois quant au financement moyen détenu par étudiant gradué et financement détenu par professeur. L'UQAR, l'UQAT, l'UQAC et l'UQTR se classent respectivement aux 1^{er}, 3^e, 4^e et 5^e rangs quant à l'intensité de recherche (mesurée par le financement moyen détenu par professeur) parmi les universités canadiennes offrant principalement des programmes de premier cycle.

Au fil des décennies, les établissements de l'UQ ont su développer des créneaux de recherche originaux, souvent en collaboration avec des chercheuses et chercheurs d'autres pays, de même qu'en lien étroit avec la réalité de leurs milieux territoriaux ou professionnels.

Dans le réseau de l'UQ, les chercheuses et chercheurs innovent, en étudiant de nouvelles thématiques scientifiques cruciales pour les communautés qui composent le Canada et qui le font rayonner sur la scène internationale. Elles et ils excellent dans des domaines comme :

En sciences de la santé :

- Les soins de santé en milieu rural et en régions éloignées;
- L'amélioration des comportements alimentaires;
- La prévention du cancer;
- Les déterminants génétiques de la santé;
- La santé cognitive et affective;
- Le bien-être au travail;
- La prévention du suicide chez les populations nordiques;
- Etc.

En sciences pures et appliquées :

- L'érosion côtière et les changements climatiques;
- La résilience des communautés en zones inondables;
- La gestion du carbone forestier;
- La mise en valeur des produits dérivés du bois;
- Les matériaux et les technologies pour la transition énergétique;
- L'économie circulaire;
- La gestion des réseaux d'eau potable;
- La cybersécurité;
- L'intelligence artificielle dans le secteur minier ou au service de la santé;
- Etc.

En arts, lettres, sciences humaines et sociales :

- L'histoire québécoise et canadienne;
- L'identité de genre;
- L'étude des activités scientifiques et technologiques;
- Les savoirs autochtones, femmes et gouvernance;
- Le numérique en éducation;
- Etc.

⁴ <https://researchinfosource.com/top-50-research-universities/2022>

Rapport sur les perspectives de développement

Les universités sont sujettes à de nombreux défis. Elles doivent poursuivre leur mission d'enseignement, de recherche et de services aux collectivités tout en transformant des pratiques, en adaptant des services, voire en en ajoutant de nouveaux en réponse aux nouvelles réalités et attentes des personnes étudiantes et de la population en général. L'équipe du siège social, qui anime le modèle en réseau de l'UQ, permet d'augmenter les capacités des 10 établissements du réseau pour trouver des réponses adaptées à ces enjeux. Entre autres, son personnel anime les échanges sur des défis émergents pour coconstruire des consensus entre les établissements, porte des initiatives structurantes rassemblant les forces et effectue des représentations pour faire valoir les réalités et la mission spécifique d'accessibilité de l'UQ auprès des parties prenantes.

Priorités de développement

Lancée en mai 2024, la planification stratégique 2024-2028 de l'UQ marque une première dans l'histoire du réseau. Élaborée de concert avec les 10 cheffes et chefs d'établissement, le président et la haute direction de l'UQ, cette feuille de route s'articule autour de trois enjeux principaux : le rayonnement du réseau, l'agilité en formation, en recherche et en création, ainsi que la capacité organisationnelle à remplir sa mission.

Parmi les nombreuses priorités de développement, trois sont présentées ici. Elles répondent à des enjeux de société criants et elles font consensus entre les hauts dirigeants et dirigeantes des 10 établissements du réseau de l'UQ.

PRIORITÉ 1 : Programmes réseau en santé

Afin de répondre aux besoins criants de professionnelles et professionnels qualifiés, le réseau de l'UQ vise à développer des programmes de formation dans les domaines de la santé et des services sociaux, dont un programme de médecine.

Depuis plusieurs années déjà, le Québec souffre d'une pénurie d'omnipraticiens. En 2023, [selon les plus récentes statistiques](#), 73,3 % de la population québécoise était inscrite auprès d'un médecin de famille, une augmentation de plus de 7 points de pourcentage par rapport à 2013, mais une baisse de 7,6 points de pourcentage par rapport au sommet atteint en 2019¹. C'est donc dire qu'environ 2 millions de Québécoises et Québécois n'avaient pas de médecin de famille en 2023. En tenant compte du vieillissement de la population, des départs à la retraite prévisibles au sein du corps médical et de la diminution des heures travaillées dans la profession, force est de constater que les besoins iront en s'accroissant si rien n'est fait.

C'est pourquoi l'Université du Québec entreprend cette année de vastes consultations en vue de proposer au gouvernement la création d'un nouveau programme de médecine au Québec. Comme nous l'envisageons, ce programme, orienté sur la médecine familiale, reposerait sur cinq piliers. Il préparerait la relève à exercer une médecine communautaire, durable, humaine, collaborative et efficiente. La valorisation de la médecine de famille, l'accessibilité des soins de première ligne et l'importance du réseau de santé public en constitueraient les valeurs cardinales.

Ce programme s'ajoutera à ceux déjà offerts dans le réseau de l'UQ et qui, ensemble, accueillent pratiquement le tiers (31 %) des personnes inscrites dans des programmes de formation du secteur paramédical à l'échelle des universités québécoises. L'Université du Québec accueille environ 50 % des personnes inscrites en sciences infirmières, 45 % des personnes inscrites au doctorat en psychologie et 53 % des personnes inscrites au baccalauréat en service social. Son offre de formation recouvre 16 professions de la santé. L'UQ mise en outre sur la capacité en recherche de plus de 500 membres du corps professoral regroupés autour de 85 unités de recherche, dont 17 chaires de recherche du Canada. La création d'un programme conjoint de médecine

s'inscrit donc en continuité avec le développement historique en ce qui a trait aux sciences de la santé et en phase avec sa mission d'accessibilité de l'enseignement supérieur partout sur le territoire québécois.

Pour élaborer les grandes lignes de ce programme et planifier sa mise en œuvre, au cours de la prochaine année et demie, l'UQ va écouter et mobiliser l'ensemble des parties prenantes intéressées par le sujet. Des communautés autochtones aux groupes communautaires, en passant par les municipalités et MRC, les corps professionnels, les membres du réseau de l'Université du Québec et les administrations du réseau de la santé, nous voulons susciter la réflexion de toutes et tous au sujet de la formation médicale d'aujourd'hui et de demain.

PRIORITÉ 2 : Logements étudiants abordables

À l'instar du reste du pays, le Québec est affligé par une grave pénurie de logements abordables qui entrave la qualité de vie de sa population, mine son potentiel de développement économique et nuit à la compétitivité du secteur de l'enseignement supérieur canadien à l'échelle internationale. La crise affecte particulièrement la population étudiante : près de deux personnes étudiantes locataires sur trois consacrent plus de 30 % de leurs revenus à l'habitation et se trouvent ainsi précarisées financièrement par le prix du loyer. Les deux tiers de cette population ont un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ et vivent donc sous le seuil de la pauvreté. Le stress financier induit par la pénurie de logements compromet la réussite universitaire et constitue un obstacle important à l'accessibilité de l'enseignement supérieur⁵.

L'Université du Québec a fait preuve de proactivité dans ce dossier. Grâce aux projets de nos établissements combinés à ceux de la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ), on dénombre environ 3 765 places en résidences sur les campus de l'Université du Québec. Or, afin de répondre à la demande, c'est près de 10 000 places de résidences supplémentaires qui seront nécessaires au cours des 10 prochaines années.

Sept projets de construction de résidences de l'Université du Québec sont prêts à démarrer, totalisant plus de 1 500 chambres. Ces unités répondraient aux besoins les plus pressants de notre population étudiante, et ce, dans plusieurs régions du Québec. Construites à moindre coût que des logements réguliers, ces résidences soulageraient le marché immobilier actuel en libérant des places dans le parc locatif de plusieurs villes et municipalités. Récemment, le gouvernement du Québec a d'ailleurs investi près de 6 M \$ pour soutenir l'expansion des résidences étudiantes à l'UQAC. Poursuivant sur cet élan, l'UQ travaille avec plusieurs partenaires pour la réalisation de projets d'envergure à l'échelle du Québec.

PRIORITÉ 3 : Financer adéquatement l'Université du Québec pour hausser l'accès aux études universitaires

La nouvelle *Politique québécoise de financement des universités* (PQFU) a mis une enveloppe de 10 M\$ à la disposition de l'Université du Québec pour l'année 2024-2025 afin de financer l'accessibilité à l'enseignement supérieur, notamment en ce qui a trait aux étudiants de première génération. Si cette somme est un pas dans la bonne direction, le fait est que cette enveloppe reste à court pour réaliser les objectifs que l'UQ a présentés en juin 2023 dans le mémoire intitulé « [Pour une nouvelle impulsion de l'Université du Québec à la hauteur des aspirations du Québec](#) ». Une correction historique est nécessaire par l'octroi, par le gouvernement du Québec, d'une enveloppe budgétaire récurrente supplémentaire totale de 100 M\$ par année au fonds de fonctionnement des établissements de l'UQ.

⁵ Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (2023). *Accessibilité financière aux études : quelles conditions pour la réussite étudiante ?*. En ligne : <https://oresquebec.ca/dossiers/accessibilite-financiere-aux-etudes-conditions-pour-la-reussite-etudiante/>

Cet investissement est nécessaire afin d'assurer l'accès d'un plus grand nombre de Québécois et de Québécoises aux études universitaires. Encore aujourd'hui, seulement 33 % de la population québécoise détient un diplôme universitaire, alors qu'en Ontario cette proportion est de 39 %. L'écart d'accès à l'université est encore plus préoccupant dans les régions, où le taux de diplômés ne dépasse souvent pas les 20 %.

Comme en attestent les orientations présentées dans la prochaine section, l'UQ se positionne aujourd'hui comme un partenaire de premier plan du gouvernement dans l'atteinte des objectifs de la PQFU, soit de rehausser le taux de diplomation de la population, de répondre aux enjeux de main-d'œuvre et de formation et de promouvoir la langue française. Elle entend profiter de la prochaine année pour réitérer la nécessité de reconnaître le déséquilibre financier qui mine sa capacité à réaliser sa mission.

Reconnaître la mission particulière de l'UQ en lui octroyant 100 M\$ supplémentaires annuellement permettra de dégager les marges de manœuvre nécessaires pour attirer et soutenir adéquatement une population étudiante diversifiée et un corps professoral de haut niveau, deux piliers essentiels pour contribuer à un Québec innovant. Cela fait, le réseau de l'UQ pourra révéler tout son potentiel comme partenaire de premier choix et acteur clé du développement du Québec, notamment grâce à la recherche, à la formation de main-d'œuvre qualifiée, à l'intégration des étudiants internationaux dans nos communautés, et ce, avec un grand souci pour la promotion de la langue française et pour le développement socioéconomique du territoire québécois.

En réaffirmant clairement son appui à l'Université du Québec, le gouvernement lui permettra d'assumer son rôle de chef de file en enseignement supérieur, tout en mettant à profit sa capacité portante développée depuis 55 ans dans la recherche de solutions innovantes aux défis de société actuels et futurs.

Orientations en lien avec les objectifs de la Politique québécoise de financement des universités

Plusieurs orientations et actions collectives inscrites dans la planification stratégique de l'UQ répondent aux orientations de la politique de financement. Bien qu'elles impliquent l'ensemble des établissements du réseau, l'équipe du siège social se trouve au cœur de toutes ces perspectives de développement.

La section suivante est organisée autour des actions collectives qui correspondent de plus près aux objectifs de la Politique québécoise de financement des universités. Inscrites sous les neuf grandes orientations du plan stratégique de l'UQ, ces actions collectives se concrétisent à travers plusieurs chantiers pilotés par le siège social. Pour les fins du présent exercice, seuls les chantiers les plus immédiatement liés aux objectifs de la Politique ont été retenus.

1. Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines

Le plan stratégique du réseau de l'Université du Québec prévoit plusieurs orientations susceptibles de contribuer au rehaussement du taux de diplomation de la population québécoise. La section ci-dessous énumère les actions du siège social qui, en plus des activités régulières, mobiliseront les efforts de l'équipe réseau au cours de la prochaine année afin d'encourager la réussite étudiante.

▶ A.2.2 Mettre en œuvre des initiatives stratégiques qui répondent aux priorités du gouvernement du Québec

- L'UQ assume le leadership de trois grandes initiatives nourrissant tout l'écosystème de l'enseignement supérieur. Au cours de la prochaine année, l'équipe réseau mènera des activités et démarches pour pérenniser les activités de l'ISMÉ et de l'ORES, deux initiatives stratégiques qui servent l'ensemble de

l'écosystème de l'enseignement supérieur – réseaux collégial et universitaire de l'ensemble du territoire – en diffusant les connaissances et en offrant des solutions concrètes en soutien à la persévérance et à la réussite étudiante.

- L'UQ en fera de même avec diverses enquêtes réalisées par la Direction de la recherche institutionnelle (DRI). La connaissance de la situation des étudiantes et étudiants après l'obtention de leur diplôme s'avère aussi stratégique pour comprendre les besoins de formation et la mobilité des travailleurs qualifiés. La DRI de l'UQ a mené des analyses sur les données des établissements du réseau pour l'enquête **La Relance à l'université**, en collaboration avec le MES. Les résultats montrent le rôle fondamental d'ancrage que jouent les universités dans les territoires auprès de ces travailleurs qualifiés, requis dans une diversité de domaines, et ce dans toutes les régions du Québec. Le MES a procédé à une nouvelle enquête auprès des personnes diplômées de baccalauréat et de maîtrise. De nouvelles analyses seront effectuées par la DRI de l'UQ à partir des données de l'édition 2023.

▶ **A.2.4 Contribuer à l'accessibilité aux études supérieures des Premiers Peuples**

- Le réseau de l'UQ accueille une population étudiante autochtone diversifiée, provenant de toutes les Nations, de partout au Québec. Une analyse de l'enquête ICOPE montre que la proximité entre l'université et le milieu de vie influence leurs choix et les parcours d'étude. Forte de l'expertise et des relations développées depuis des décennies avec des membres des Premières Nations et des Inuit, l'UQ accompagnera les organismes et les leaders autochtones dans leurs projets d'augmenter l'accessibilité à l'enseignement supérieur à leur population et de créer leur propre institution universitaire.

▶ **A.3.1 Promouvoir l'utilisation des outils et applications développés par l'Université du Québec en soutien à la mission de formation, de recherche et de création des établissements du réseau**

- Afin d'élargir l'accessibilité à l'enseignement supérieur par les reconnaissances d'acquis, de compétences et de cours, l'équipe réseau du siège social préparera un dossier d'opportunité pour un outil de soutien à l'analyse des équivalences de cours et l'actualisation du plan de travail du Groupe de reconnaissance des acquis et des compétences (GRAC) et de la Communauté de pratique en RAC.
- Poursuivre le partenariat avec le réseau collégial visant l'utilisation de l'Écosystème informationnel de la recherche et de la création UQ afin de consolider l'équipe de pilotage et de développement au bénéfice des établissements du réseau.
- Encourager l'utilisation du SuperGuide, une base de connaissances facilitant l'évaluation des candidatures internationales. Poursuivre le développement de son contenu en ajoutant les données concernant le système d'enseignement supérieur de 10 pays. Au cours de la prochaine année, l'équipe réseau préparera un dossier d'opportunité et un dossier d'affaires visant le développement d'un Système d'aide à l'analyse des documents d'admission pour les établissements du réseau et l'élargissement de la couverture du SuperGuide (Projet "Gestion des admissions grâce à l'intelligence artificielle et au SuperGuide (GAIAS)")
- Élaborer le projet de portail des stages pour recrutement international aux cycles supérieurs.

▶ **B.1.1 Être au-devant des besoins de la population étudiante en fonction de sa diversité croissante**

- Nous soutiendrons le développement et la diffusion de la formation CAMIE – Campus inclusif pour les personnes étudiantes de l'international. Sachant les défis vécus par les personnes étudiantes de l'international, cette formation vise à améliorer nos milieux afin qu'ils soient plus inclusifs pour les personnes étudiantes de l'international, et qu'ils soient également plus favorables à l'équité, la diversité et l'inclusion de manière générale.

- ▶ **B.1.2 Mettre en place des mesures favorisant la santé mentale aux études et au travail**
 - Comme mentionné précédemment, l'UQ assume le leadership d'une initiative portant sur la santé mentale étudiante (SME) en enseignement supérieur nourrissant tout l'écosystème de l'enseignement supérieur. En augmentant l'exposition aux connaissances et expertises en la matière, en y facilitant l'accès et en favorisant la collaboration entre les membres de l'écosystème de la SME, l'ISMÉ contribue à la SME ainsi qu'à des milieux d'études sains, sécuritaires et bienveillants pour la population étudiante québécoise en enseignement supérieur. Une réflexion est en cours sur les modalités de pérennisation du financement de l'ISMÉ et de soutien direct aux initiatives locales favorisant la santé mentale des personnes étudiantes au sein du réseau. Cette réflexion sera intégrée au plan d'action 2024-2026 de l'ISMÉ.

- ▶ **B.1.3 Soutenir la réussite en enseignement supérieur par la mise en œuvre de diverses initiatives stratégiques**
 - L'UQ préside la communauté pour la réussite étudiante au réseau de l'UQ (CRÉRUQ), qui continue d'exercer son rôle clé dans la promotion de la réussite étudiante. Elle a déposé, en mai 2024, son plan d'action, dont l'un des principaux objectifs est d'anticiper les suites du Plan d'action ministériel en enseignement supérieur (PARES) en tenant compte de l'évolution des besoins en matière de réussite. Parmi les besoins croissants de collaboration à long terme qui se font sentir au sein de la Communauté, mentionnons la capacité de faire face aux défis émergents, tels que l'impact de l'intelligence artificielle générative, la pénurie de main-d'œuvre, l'augmentation des étudiants internationaux, les séquelles de la pandémie, ainsi que la hausse des problèmes de santé mentale et de besoins particuliers.
 - Le projet Transitions réussies vers les études supérieures : un défi interordres complète actuellement sa dernière année. Au terme du projet, en mars 2025, les milieux d'éducation et de l'enseignement supérieur de l'ensemble des institutions d'enseignement du Québec auront accès à un modèle de soutien aux transitions interordres et seront invités à participer aux activités de diffusion.

2. Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise

Partenaire de choix pour le Québec, le réseau de l'UQ s'est fixé des objectifs ambitieux pour répondre aux besoins du Québec d'aujourd'hui et de demain en main-d'œuvre hautement qualifiée dans certains des secteurs les plus durement affectés par le manque de personnel. Les actions suivantes témoignent de l'engagement du siège social pour soutenir le développement économique, culturel et social du Québec.

- ▶ **A.2.1 Promouvoir les créneaux stratégiques distinctifs de l'Université du Québec en appui aux enjeux qui interpellent le Québec**
 - Les deux plus récentes Grandes initiatives réseau financées par le FODAR ont mis au jour les forces vives du réseau en recherche et en formation dans les sciences de la santé et les sciences de la forêt. La structuration de ces éléments a favorisé l'émergence de masses critiques et intensifié les collaborations au sein de ces communautés de recherche. La prochaine année sera consacrée à renforcer et pérenniser les structures de gouvernance de ces créneaux stratégiques afin de poursuivre l'élan amorcé ces dernières années et favoriser une plus grande synergie des pôles institutionnels et des axes thématiques fédérateurs dans ces champs disciplinaires. Ainsi, l'UQ contribuera encore mieux à propulser ses chercheurs au-devant des besoins du Québec dans ces secteurs névralgiques et à renforcer les capacités des établissements en matière de formation de la relève.

► **B.2.2 Se démarquer en formation continue : approche et moyen**

- La direction des études, de la formation et du développement académique soutient un Comité de la formation continue depuis 2021, qui regroupe les directions des services de formation continue des 10 établissements du réseau. En 2023-2024, ce comité a également mis en place une communauté de pratique regroupant des professionnelles et professionnels de l'ensemble du réseau ayant pour mandat de favoriser le développement et le maintien de l'expertise et de soutenir le codéveloppement de solutions innovantes. Cette première année a permis la rédaction de balises communes pour les membres ainsi que le partage de pratiques autour d'enjeux comme l'évaluation des besoins de la clientèle et les outils et infrastructures technologiques.
- Pour l'année à venir, les membres du comité de la formation continue poursuivront leur travail commun afin de compléter une entente visant à déterminer les caractéristiques des futures collaborations. Une analyse concurrentielle est également en cours et permettra, lorsque complétée, de mieux comprendre le contexte dans lequel la formation continue du réseau s'inscrit et, par la suite, d'agir afin d'améliorer son positionnement et sa portée.
- En 2023-2024, l'UQ a aussi contribué à des travaux pour répondre à des besoins dans des domaines spécifiques. À titre d'exemples :
 - Participation à diverses instances sollicitées pour contribuer aux besoins de la formation des maîtres et autres besoins en éducation (ex. ADEREQ, TMU, CPQ-Comité Éducation, rencontres ministérielles, etc.).
 - Soutien au développement de nouveaux programmes dans des domaines de la santé et des services sociaux ou des programmes visés par des pénurie de main-d'œuvre (ex. : projets de Maîtrise en sciences psychologiques appliquées (UQAM), de Baccalauréat en nutrition (UQTR) et de Baccalauréat en génie aérospatial (ÉTS)).

► **B.3.2 Développer des programmes de formation, en recherche et en création dans les domaines de la santé et des services sociaux, dont un programme de médecine**

- Comme mentionné précédemment, au cours de la prochaine année, l'UQ amorcera la phase de consultation et de mobilisation des parties prenantes du développement d'un nouveau programme de médecine au Québec. Échelonnée sur un horizon de 18 à 24 mois, cette étape vise à enrichir notre projet d'une diversité de points de vue, à le faire connaître sur l'ensemble du territoire et à susciter l'adhésion des Québécoises et Québécois.

► **B.3.4 Mettre en œuvre un projet réseau pour l'entrepreneuriat étudiant**

- Forte de son expertise confirmée en entrepreneuriat étudiant avec son Savoir Affaires – seule initiative réseau existante à ce jour en entrepreneuriat étudiant reposant sur le maillage et la collaboration des 10 établissements du réseau UQ et des milieux d'affaires de toutes les régions du Québec –, l'UQ a mis en œuvre sa 8^e édition en mai 2024 : le Savoir Affaires Maritime (SAM), à l'UQAR. Première édition thématique, le SAM a réuni plus de 175 personnes, dont 48 personnes étudiantes et 52 organismes, pour développer 32 projets novateurs sur des thématiques critiques du milieu comme les bioressources et biotechnologies, les technologies océaniques, les changements climatiques, le transport et les zones industrialo-portuaires. L'UQ est en préparation d'une prochaine édition thématique, Savoir Affaires Forêt, en collaboration avec l'UQO.

3. Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française

Comme en témoigne notre énoncé de mission et de vision, l'accès en français à la formation universitaire, à la recherche et à la création est chevillé au cœur de l'Université du Québec depuis sa création. Ensemble, les établissements de l'UQ forment la plus grande université francophone des Amériques et le plan stratégique qu'ils ont adopté place le renforcement du fait français au premier rang des priorités du réseau.

▶ **A.1.3 Établir des collaborations avec les universités des francophonies canadiennes et acadiennes**

- Sur diverses tribunes et avec divers partenaires (ACFAS, AUF, SARF), l'UQ défend l'accessibilité aux études supérieures et aux carrières scientifiques en français pour toutes les personnes qui en ont le désir; l'accessibilité du savoir scientifique en français à tous les acteurs francophones de la société québécoise, mais également du Canada et du monde; le soutien à la communauté scientifique pour qu'elle soit en mesure de mener des recherches en français. L'UQ tient régulièrement des rencontres avec ses vis-à-vis de la francophonie canadienne et entend poursuivre ses efforts de collaboration, notamment en soutenant les suites de la rencontre de travail co-organisée par l'Université de l'Ontario français et l'UQAM, le 23 novembre 2023, pour nouer des liens en recherche. À cette fin, des démarches sont en cours avec l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) afin de créer une nouvelle bourse favorisant la collaboration entre chercheuses et chercheurs du réseau et leurs homologues francophones hors Québec.
- De même, une entente est actuellement en vigueur avec l'Université Saint-Paul (Ontario) visant l'utilisation de l'Écosystème informationnel de la recherche et de la création UQ (IRIS et Espace recherche + création)
- De plus, des discussions sont entamées avec l'Acfas pour renouveler une entente de collaboration échue en 2024 et pour élargir la collaboration à la mutualisation de services de soutien à la recherche en français.

▶ **A.1.1 Mettre en œuvre un plan de communication pour l'Université du Québec afin d'accroître sa notoriété.**

Internationalisation recrutement et intégration

- La promotion et la valorisation de la langue française passent aussi par le rayonnement des établissements à l'étranger. Aussi les 10 établissements du réseau se concertent-ils pour soutenir le développement de collaborations internationales en matière de formation et de recherche. Grâce à une équipe dédiée à l'UQ, le développement des partenariats et de projets innovants en soutien à l'internationalisation se poursuivra, notamment auprès de partenaires de pays ciblés, par le Comité d'orientation stratégique en matière d'internationalisation de l'UQ, tels le Sénégal, le Maroc, la Tunisie, la Colombie et la Belgique. Notamment, l'UQ déploiera un projet visant à faciliter la mobilité internationale entrante et sortante et à rehausser la visibilité des opportunités développées dans le réseau de l'UQ. Elle organisera des missions et événements majeurs pavant la voie à des collaborations durables mobilisant une diversité d'acteurs de l'écosystème de l'enseignement supérieur du Québec et des pays partenaires. Également, l'équipe de soutien à l'internationalisation poursuivra son appui aux établissements dans le cadre d'activités de représentation à l'international.

Plan stratégique (2024 - 2028)

2024
2028

Plan stratégique de l'Université du Québec







Cap sur notre développement !

Plus de cinquante ans après sa fondation, l'Université du Québec (UQ) vit une période historique en se dotant d'une planification stratégique pour l'ensemble de ses établissements. Comme cheffes et chefs d'établissement, nous sommes fiers de vous présenter ce travail collectif.

Le processus dans lequel nous nous sommes lancés il y a plus de deux ans a été l'occasion d'identifier les enjeux les plus importants et de nous mobiliser pour la suite de l'histoire de l'UQ.

L'Université du Québec est une œuvre de la Révolution tranquille. Elle a été fondée sous l'impulsion de personnes visionnaires. L'objectif d'alors était multiple : augmenter l'offre de programmes en français dans l'ensemble du Québec, développer les connaissances scientifiques partout sur le territoire et surtout augmenter la diplomation de la population francophone, beaucoup moins présente aux études universitaires.



Les établissements de l'UQ ont fortement contribué à l'atteinte de ces objectifs. Plus de 600 000 personnes ont été diplômées depuis. Une forte proportion de celles-ci sont les premières de leur famille à avoir mené des études universitaires, brisant ainsi un cycle intergénérationnel. Encore aujourd'hui, près d'une personne étudiante sur deux inscrite dans nos programmes est dite « de première génération ».

Les 7 500 professeures, professeurs, personnes chargées de cours et autres responsables de l'enseignement assurent la formation de la prochaine génération de professionnels, de scientifiques, d'artistes, d'entrepreneurs dans plus de 1 400 programmes. Il s'agit d'une offre de formation qui ne cesse d'ailleurs de croître, en lien avec les enjeux importants pour le développement socioéconomique, culturel et scientifique de chacune des régions. Ceci est sans compter les chercheuses et chercheurs qui sont branchés sur les enjeux de leurs secteurs et de leurs milieux d'ancrage.

La planification stratégique : un outil d'impulsion

Afin de donner collectivement une nouvelle impulsion à nos actions et pour demeurer des partenaires de choix pour le Québec, nous avons revisité la mission et la vision du réseau de l'Université du Québec. Nous en avons dégagé trois enjeux et neuf orientations.

Petit à petit, l'UQ a fait sa marque et poursuit son œuvre pour bâtir la société de demain, au service des collectivités et des Premiers Peuples. Notre vision pour la suite est claire : ensemble, nous sommes l'Université du Québec, la plus grande université francophone des Amériques.

C'est notre engagement.

Alexandre Cloutier, président, UQ
Stéphanie Pallage, recteur, UQAM
Christian Blanchette, recteur, UQTR
Ghislain Samson, recteur, UQAC

François Deschênes, recteur, UQAR
Murielle Laberge, rectrice, UQO
Vincent Rousson, recteur, UQAT
Luc-Alain Giraldeau, directeur général, INRS

Hugo Cyr, directeur général, ENAP
François Gagnon, directeur général, ÉTS
Lucie Laflamme, directrice générale, Université TÉLUQ

Mission

L'Université du Québec œuvre à l'avancement des savoirs et au rayonnement de la société. Son engagement pour l'accès en français à la formation universitaire, à la recherche et à la création, permet aux citoyennes et citoyens de répondre aux défis d'un monde en transformation constante. Depuis sa création en 1968, grâce à son ancrage dans les milieux, elle contribue au développement social, culturel et économique de toutes les régions du Québec.

Vision

Nous sommes l'Université du Québec. Ensemble, nous formons la plus grande université francophone des Amériques.

Accessible et innovant, notre réseau d'universités bâtit la société de demain. Par la formation, la recherche et la création, nous transformons les vies et le monde.

Sur tout le territoire du Québec, nous sommes un partenaire privilégié des collectivités et des Premiers Peuples.

Enjeu

La reconnaissance, la notoriété et la visibilité de l'Université du Québec, ici et ailleurs dans le monde.

Orien

tations

Faire connaître les actions de l'Université du Québec ici et ailleurs dans le monde sera une priorité. Par l'enseignement, la recherche, la création et leur enracinement dans leur communauté, les établissements de l'UQ font leur marque.

Les communications et les relations gouvernementales sont au cœur de cet enjeu. En développant le travail commun et les outils collectifs, l'UQ augmentera ses collaborations et son impact.

A.1

Accroître notre influence et notre rayonnement en tant que plus grande université francophone des Amériques.

A.2

Affirmer notre position d'université nationale et de partenaire de choix pour le Québec.

A.3

Mettre en valeur les collaborations et la cohésion au sein de l'Université du Québec.

Enjeu

**L'agilité en formation, en
recherche et en création
pour la société de demain.**

Orien

tations

Les établissements de l'UQ sont branchés sur les besoins de la population étudiante.

En travaillant ensemble, nous établirons de nouveaux projets communs et nous grandirons mutuellement afin de mettre sur pied une offre de formation, de recherche et de création diversifiée, attrayante et adaptée aux nouvelles réalités des communautés universitaires.

B.1

Accroître la capacité d'adaptation aux nouvelles réalités des communautés universitaires.

B.2

Intensifier et diversifier les collaborations au sein de l'Université du Québec.

B.3

Améliorer l'attractivité de la formation, de la recherche et de la création.

Enjeu

**La capacité à réaliser la mission
de l'Université du Québec.**

Orien

tations

L'Université du Québec sera agile et attrayante pour la main-d'œuvre et pour la population étudiante. Elle augmentera l'offre de logement étudiant partout sur le territoire. Pour développer et retenir les meilleurs talents, pour remplir sa mission d'accessibilité, un financement adéquat est primordial.

C.1

Obtenir un financement adéquat à la réalisation de la mission de l'Université du Québec.

C.2

Accroître l'agilité de la gouvernance et de la gestion du réseau.

C.3

Attirer, développer et retenir les talents.

uquebec.ca

